

Ville de Péruwelz

# Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

Version juin 2022



## Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>2</b>	<b>CONTEXTE</b> .....	5
2.1	Contexte mondial .....	5
2.2	L'Europe.....	6
2.3	La coordination régionale.....	6
2.4	Soutien aux communes et coordination supra communale .....	7
2.5	Péruwelz et la transition énergétique .....	7
<b>3</b>	<b>ORGANISATION INTERNE</b> .....	7
3.1	Equipe POLLEC.....	7
3.1.1	Rôles et missions : .....	7
3.1.2	Composition et mode de fonctionnement de l'équipe : .....	7
3.2	Comité de pilotage .....	8
3.2.1	Rôles et missions : .....	8
3.2.2	Composition du comité de pilotage : .....	9
3.2.3	Mode de fonctionnement de l'équipe .....	9
<b>4</b>	<b>DIAGNOSTIC</b> .....	9
4.1	Territoire, population et activité économique .....	10
4.2	Mobilité .....	10
4.2.1	Contexte et aménagement du territoire .....	10
4.2.2	La mobilité à Péruwelz .....	11
4.2.3	Actions relatives à la mobilité .....	12
4.3	Inventaire des émissions .....	15
4.3.1	Bilan patrimonial .....	15
4.3.2	Bilan territorial .....	18
4.3.3	Production renouvelable.....	20
4.4	Vulnérabilité aux effets du changement climatique .....	20
4.4.1	Définition, changements observés et conséquences.....	20
4.4.2	Focus sur le réchauffement climatique .....	21
4.4.3	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique .....	24
4.5	Identification des ressources.....	30
4.5.1	PNPE .....	30
4.5.2	CREL .....	31
4.5.3	IDETA .....	31
4.5.4	IPALLE .....	31
4.5.5	Entreprendre WAPI .....	31

4.5.6	Energie Commune .....	31
4.5.7	CPAS.....	31
4.5.8	Arrêt 59.....	32
4.5.9	CCATM/CLRU .....	32
4.5.10	Ecoles.....	32
5	<b>VISION ET OBJECTIFS</b> .....	32
6	<b>ACTIONS</b> .....	33
7	<b>BUDGET</b> .....	51
8	<b>CONCLUSIONS</b> .....	51
9	<b>SOURCES</b> .....	52
10	<b>ANNEXES</b> .....	52

## Liste des abréviations

PAEDC : Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)

POLLEC : Politique Locale Energie Climat

PAED : Plan d'Actions Energie Durable

PST : Plan Stratégique Transversal

PCM : Plan Communal de Mobilité

PIMACI : Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité

PNPE : Parc Naturel des Plaines de l'Escaut

CREL : contrat-rivière Escaut-Lys

CCATM : Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité

CRU : Commission locale de Rénovation Urbaine

GISER : Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement

DAFOR : Direction de l'Aménagement Foncier Rural

PGRI : Plans de Gestion des Risques d'inondation

## 1 INTRODUCTION

Le présent rapport constitue la première version du **Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat** (PAEDC) de la Ville de Péruwelz.

Ce plan d'action intervient dans le cadre de l'adhésion de la Ville à la **Convention européenne des Maires** pour l'énergie et le climat à travers laquelle la Ville s'engage à œuvrer pour une **réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire de 50% à l'horizon 2030** par rapport à 2006 ainsi qu'à préparer l'**adaptation** des différents secteurs de la Ville **aux impacts du changement climatique**. Il fait suite au **Plan d'Actions Energie Durable** (PAED) mené depuis 2016 par la Ville dans le cadre de la démarche Wallonie Picarde Energie Positive coordonnée par IDETA en vue de réduire les émissions du territoire communal de 20% à l'horizon 2020.

Il a été élaboré par un **Comité interne** composé de membres du personnel de l'Administration communale et d'un **Comité de pilotage** constitué de personnes externes de différents profils, représentants des citoyens et associations locales.

Les actions du PAEDC ont été soumises au collège communal, puis à **l'approbation du Conseil communal** en date du 21 juin 2022.

## 2 CONTEXTE

### 2.1 Contexte mondial

“ Depuis les années 1950, des changements dans le système climatique global ont été observés dans toutes les régions du monde : l'atmosphère et les océans sont devenus plus chauds, la surface et la quantité de neige et de glace ont diminué, le niveau de la mer est monté et les concentrations de gaz à effet de serre ont augmenté. Beaucoup de ces changements sont sans précédent...

## 2.2 L'Europe

La **Convention des Maires** est une initiative européenne. Elle rassemble les collectivités locales et régionales majoritairement européennes. Mais, depuis son ouverture à l'échelon mondial décidée en 2015, on en retrouve ailleurs, sur tous les continents. Leur point commun : elles sont désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. La Convention des Maires fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des communes signataires qui ont pour ambition de :



- Atteindre et de dépasser les objectifs européens de **réduction des émissions de CO2** (- 50% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Développer des **énergies renouvelables** sur leur territoire.
- Réaliser une **évaluation de la vulnérabilité du territoire** communal aux changements climatiques et proposer des **mesures d'adaptation** à ces **changements climatiques**.

## 2.3 La coordination régionale

La **Wallonie** est **coordinatrice régionale de la Convention des Maires** depuis juin 2017. Ce rôle formalise le soutien régional aux pouvoirs locaux pour se doter d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC). Ce PAEDC est à soumettre à la Convention.

Cela se traduit par le **programme POLLEC** (Politique Locale Energie Climat) à travers lequel la région wallonne mène les actions suivantes :



- Promouvoir l'adhésion à la Convention des Maires auprès des communes wallonnes ;
- Fournir soutien et coordination aux communes signataires ;
- Fournir une assistance technique et stratégique aux communes désireuses de rejoindre la Convention mais auxquelles il manque les ressources nécessaires à la préparation d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat ;
- Fournir aux communes un soutien financier et des opportunités pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat,
- Aider à l'organisation des Journées locales de l'énergie dans le cadre de la sensibilisation du public ;
- Rendre régulièrement compte à la Commission des résultats obtenus ;
- Participer à la mise en œuvre stratégique de la Convention.

## 2.4 Soutien aux communes et coordination supra communale

Actuellement, la Wallonie a désigné, l'**asbl APERE** pour fournir un soutien méthodologique aux communes qui mettent en œuvre des plans d'actions. Cela se traduit par un cursus de formation à destination des coordinateurs POLLEC pour l'élaboration de leur PAEDC.

Certaines structures supra communales coordonnent un service pour accompagner les communes sur leur territoire à se doter d'un PAEDC et à sa mise en œuvre. Pour Péruwelz, c'est **IDETA** en collaboration avec **IPALLE** qui ont en charge la coordination supra communale POLLEC.

## 2.5 Péruwelz et la transition énergétique

La ville de Péruwelz **a adhéré à la CdM** (convention des maires) en 2014.

10 communes se sont regroupées au sein du groupe « Wallonie Picarde Energie Positive » pour réaliser un plan d'action énergie durable commun (**PAED**) en 2016.

La ville **a renouvelé son adhésion** à la CdM lors du Conseil Communal du 23/09/2021.

La ville a engagé une **coordinatrice POLLEC** (Politique Locale Energie Climat) pour l'élaboration du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (**PAEDC**).

La ville a décidé de mettre en place un **Comité interne** et un **Comité de pilotage** externe afin de coconstruire son PAEDC.

## 3 ORGANISATION INTERNE

Pour mettre en place le PAEDC, la ville de Péruwelz a choisi de mettre en place une équipe interne et un Comité de pilotage externe. Ceci a fait l'objet d'une décision au Conseil Communal (voir Annexe 01). Une charte de fonctionnement du comité de pilotage a également été rédigée et approuvée par le Conseil Communal (voir Annexe 2).

### 3.1 Equipe POLLEC

#### 3.1.1 Rôles et missions :

- Travail sur la partie opérationnelle de l'élaboration du PAEDC.
- Identification des actions en cours ou planifiées.
- Identification des besoins et des contraintes.
- Communiquer vers le collège et les élus.

#### 3.1.2 Composition et mode de fonctionnement de l'équipe :

**L'équipe POLLEC** ou **l'équipe interne** fonctionne sous forme de session de travail. Il s'agit d'un **groupe de travail à géométrie variable**, certains agents se réunissent sur base régulières tandis que d'autres peuvent être contactés en fonction des thématiques abordées.

On peut donc distinguer :

- **L'équipe POLLEC opérationnelle**, constituée des agents suivants : Deplechin Maïté – Coordinatrice POLLEC, Masure Jean-Christophe – Eco-conseiller, Leteul Emilie – Responsable bureau technique, Schirvel Julie - Responsable de service & CATU.  
Cette équipe s'est d'abord réunie à fréquence hebdomadaire afin d'encadrer au mieux le nouvel agent engagé (et se réunit maintenant à fréquence bimensuelle).
- Des réunions avec le **service communication** sont tenues de façon mensuelle pour la gestion des aspects communication liés à POLLEC.
- Des réunions sont également planifiées tous les 2 mois avec **Mr le Bourgmestre** pour assurer le suivi des points POLLEC.
- Des points collègues sur les grandes étapes de l'élaboration du PAEDC ou sur des thématiques spécifiques sont également rédigés dans le but d'informer ou de questionner le **Collège Communal** sur la stratégie et la méthodologie de travail.
- Les points nécessitant un accord du **Conseil Communal** font l'objet d'un point au conseil communal.
- On considère aussi une **équipe POLLEC élargie** dont les membres sont contactés en fonction des besoins et de l'état d'avancement du projet (directrice générale, élus en charge des thématiques, service enseignement, finances, CPAS, travaux de proximité...).

## 3.2 Comité de pilotage

### 3.2.1 Rôles et missions :

Le comité de pilotage est un groupe de travail dont l'objectif est de coconstruire le PAEDC. Il est constitué de l'équipe POLLEC et des acteurs de terrains.

Sa mission est de :

- Proposer des actions qui seront ensuite évaluées et proposées au Collège Communal puis au Conseil Communal.
- Permettre de recenser les actions déjà en cours sur le territoire.



### 3.2.2 Composition du comité de pilotage :

Pour la ville de Péruwelz, le comité de pilotage suivant est proposé :

- Monsieur le Bourgmestre ;
- Equipe POLLEC ;
- Les élus en charge des thématiques ;
- La directrice générale ;
- Les acteurs du territoire, constituant un échantillon représentatif de la population. Afin de constituer le comité de pilotage, les acteurs du territoire ont été contactés de façon individuelle.

Voici la liste des acteurs du territoire identifiés et proposés : commission de constat des dégâts aux cultures, CLDR/CRU, CCATM, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Contrat rivière Escaut-Lys, Péruwelz en transition, CPAS, IPPLF, représentant des directions d'école, Institutions d'accueil, représentant des représentant(s) des entreprises (IDETA).

### 3.2.3 Mode de fonctionnement de l'équipe

Une charte qui équivaut à un ROI a été rédigée pour cadrer le fonctionnement du comité de pilotage (voir Annexe 1 de ce document).

Les sessions de travail du comité de pilotage ont été organisées sous forme d'ateliers. En 2022, 4 ateliers ont été programmé :

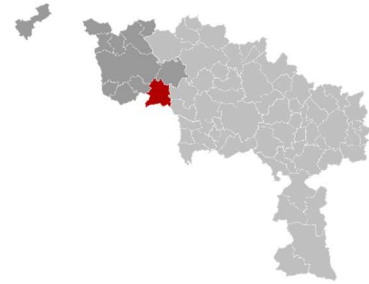
	<b>Contenu</b>
<b>ATELIER 1</b>	Mot du Bourgmestre. Introduction : Coordinatrice POLLEC. Présentation des membres du comité de pilotage et de l'équipe interne.
Réunion de l'équipe interne : débriefing de l'Atelier 1 et préparation Atelier 2.	
<b>ATELIER 2</b>	Atelier de co-construction du PAEDC : état des lieux des actions en cours et brainstorming.
Réunion de l'équipe interne : débriefing de l'Atelier 2 et préparation Atelier 3.	
<b>ATELIER 3</b>	Atelier de co-construction du PAEDC But : s'aligner sur les actions qui seront proposées au Collège Communal.
Réunion de l'équipe interne : débriefing actions proposées, préparation point Collège Communal et Conseil communal.	
<b>ATELIER 4</b>	Synthèse des actions et présentation.

## 4 DIAGNOSTIC

## 4.1 Territoire, population et activité économique

La commune de Péruwelz, située dans la province de Hainaut, est composée de 10 entités pour une superficie de 6 055 Hectares. Elle compte 17.140 habitants (01-01-2016), ce qui représente une densité de 283 habitants/km<sup>2</sup>.

La surface agricole représente la majeure partie du territoire. Péruwelz est d'ailleurs appelée « **ville à la campagne** », la partie boisée représente environ 11% du territoire (source : iweps.be) et elle est également bien connue pour ses sources.



Le territoire est composé de **nombreux établissements scolaires et parascolaires** : 12 écoles fondamentales et 2 écoles secondaires, 1 institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française, 1 école de musique, 1 centre pédagogique de la Communauté française, plusieurs crèches et accueils extra-scolaires.

Péruwelz est également une commune où l'**industrie** occupe une place importante. Elle accueille en effet le parc industriel de la HURTRIE (55 hectares), parc qui affiche un taux d'occupation maximal, le parc Champ Lionne et le pôle de développement économique POLARIS qui est en pleine expansion. Le parc totalisera bientôt plus de 120 hectares de terrains dédiés aux entreprises, avec des parcelles totalement équipées et affectées à une activité économique mixte ou industrielle. Sa typologie permet en effet l'implantation de PME, mais aussi de projets industriels nécessitant de grandes parcelles. En bordure de l'autoroute E42, de la RN60 Gand-Valenciennes et du canal Antoing-Blaton-Nimy, le parc d'activité économique POLARIS bénéficie d'une accessibilité optimale : plusieurs quais de déchargements à proximité et à deux pas du centre de la commune de Péruwelz.

## 4.2 Mobilité

### 4.2.1 Contexte et aménagement du territoire

Géographiquement, la commune de Péruwelz est située dans la province du Hainaut. Elle est située sur la dorsale wallonne à proximité de l'autoroute A8 reliant Bruxelles à Lille. Elle est proche de villes importantes telles que Mons et Tournai, et à proximité de Bruxelles, Lille et Valenciennes en France. Elle est située à côté de la frontière franco-belge, de la ville de Condé-sur-l'Escaut, en France et de la forêt de Bon-Secours, qui abrite le château de l'Hermitage. Le territoire communal est un passage attractif vis à vis des détours imposés par les axes autoroutiers, pour la liaison entre Valenciennes et Gand.

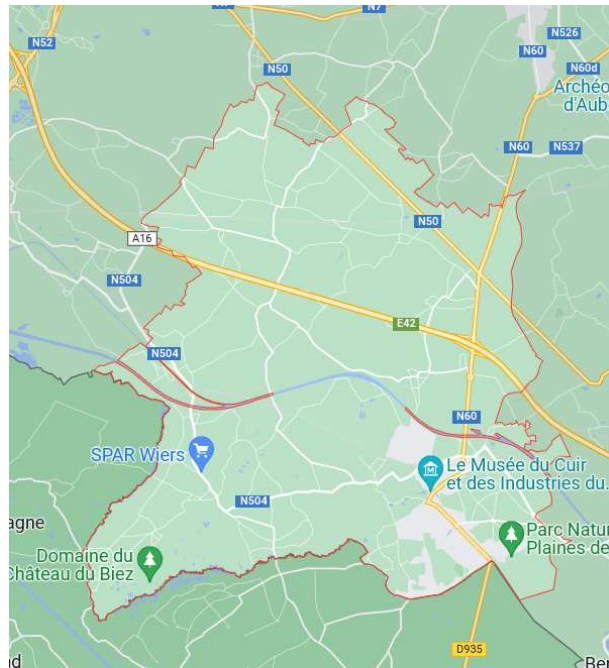
Trois axes routiers majeurs traversent la commune :

- L'autoroute A16/E42, qui rejoint l'A8 (Bruxelles-Lille) à Tournai et l'A17 (Valenciennes-Mons) à St-Ghislain ;
- La N60, qui relie Gand à Valenciennes selon un axe Nord-Sud ;
- La N50, qui relie Tournai à Mons selon un axe Ouest-Est.

Elle dispose également d'une ligne de chemin de fer, la ligne 78, sur l'axe Ouest-Est (Tournai-Charleroi), et est traversée au Nord par la ligne de TGV (Bruxelles-Lille).

Elle est traversée d'Est en Ouest, par le canal « Nimy – Blaton – Péronnes ».

Péruwelz est également traversée par 2 Ravels (Ravel 4 et Ravel L92).



#### 4.2.2 La mobilité à Péruwelz

Les pôles générateurs de déplacement les plus influents dans le territoire communal sont :

- Les écoles, notamment l'enseignement secondaire ;
- Les administrations publiques ;
- Les hôpitaux/cliniques/instituts médico-pédagogiques.

Ces pôles sont concentrés en particulier dans le centre-ville péruwelzien. La seconde aire de concentration des générateurs de déplacements est Bon-Secours. Neuf cliniques/hôpitaux et instituts médico-pédagogiques sont répartis sur le territoire communal et en particulier à Péruwelz centre, Bon-Secours et Wiers.

La Zone d'Activités Economiques de la Hurtrie, au Sud-Est de la commune, se positionne comme un pôle d'attraction important. Il en va de même pour le développement du Parc Polaris.

#### Initiatives sur le territoire

La commune de Péruwelz dispose d'un **Plan Communal de Mobilité (PCM)**. Ce plan propose des mesures concernant la mobilité des biens et des personnes à Péruwelz et dans ses villages.

Y sont abordés : les transports en commun, le stationnement, les modes de déplacements doux, la sécurité routière, l'accès aux écoles... Il représente un guide des mesures et aménagements possibles à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Un **comité de suivi du PCM** est en place.

Il existe aussi une **Commission sentiers**, en partenariat avec le PNPE et la Fondation Rurale de Wallonie. Son objectif est de proposer un réseau de mobilité douce sur base de croisement d'informations. Une série de sentiers ont déjà peut-être identifiés.

Une **Commission communale** « vélo » a également été mise en place. Cette commission s'organise en groupe de travail et réunit :

- Un représentant du SPW Mobilité Infrastructure,
- Des représentants des services communaux concernés,
- Des citoyens déjà impliqués dans la vie communale au travers d'associations ou de commissions consultatives et des citoyens-cyclistes volontaires

Cette commission a comme objectif l'amélioration du confort et de la sécurité des cyclistes, la sensibilisation et la promotion des déplacements à vélo.

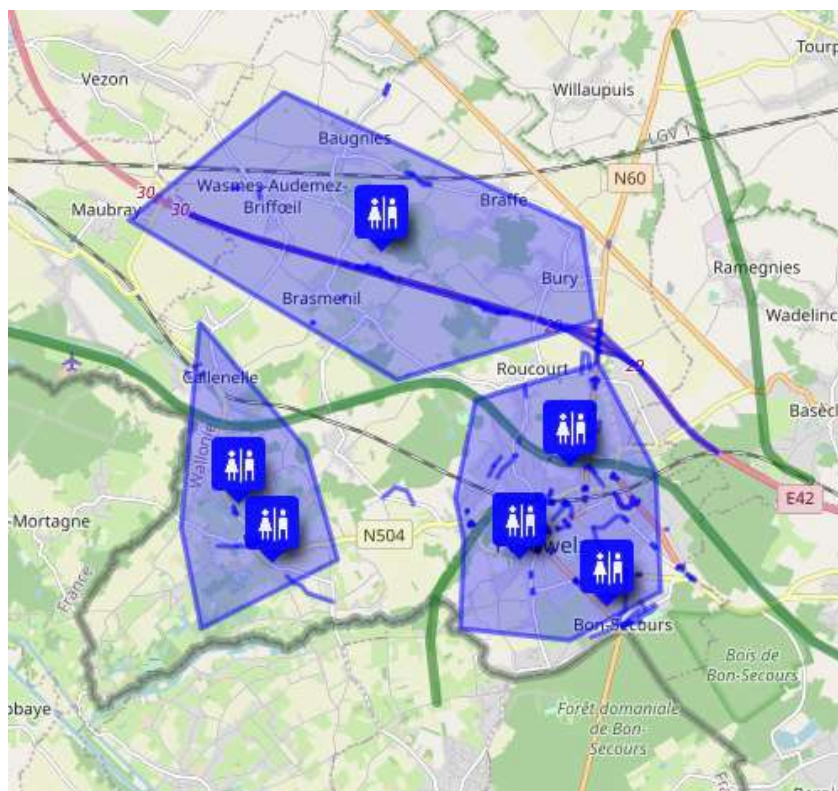
Plusieurs **actions de sensibilisation** sont également menées sur le territoire : stand mobilité à la gare aux fleurs et balade vélo dans le cadre de la semaine de la mobilité.

#### 4.2.3 Actions relatives à la mobilité

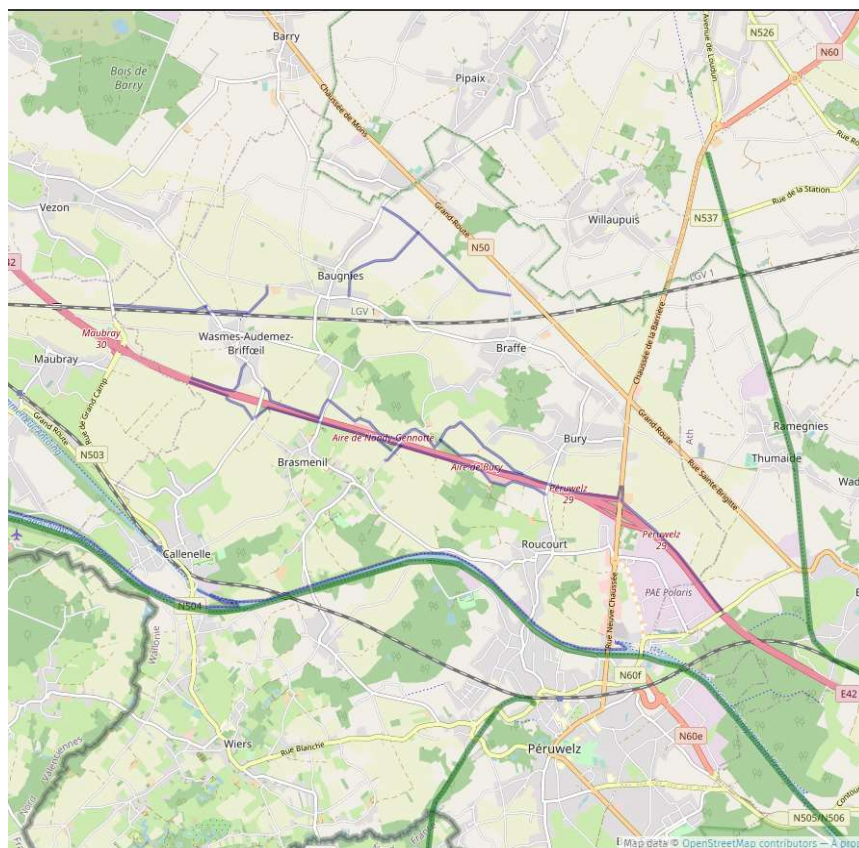
Le **PAEDC** synthétise et reprend les grands projets mobilité en cours ou en projet sur le territoire. La liste des actions reprises au point 6 du présent document reprend les actions principales en cours sur le territoire au niveau mobilité et les points discutés lors des comités de pilotage pour l'élaboration du PAEDC.

Le détail des actions liées à la mobilité se retrouve dans le **PCM** ainsi que dans **PST**.

Les investissements des dernières années, ainsi que les investissements futurs visent à relier des points stratégiques (gare, écoles, institutions) ou des grands axes routiers aux zones les plus denses au niveau de la population. La carte ci-dessous illustre la répartition de la population sur le territoire. Le nord de la commune est caractérisé par une zone rurale, de densité de population moins importante. L'essentiel de la densité de population se retrouve au Sud du Canal où on trouve une zone plus urbanisée.



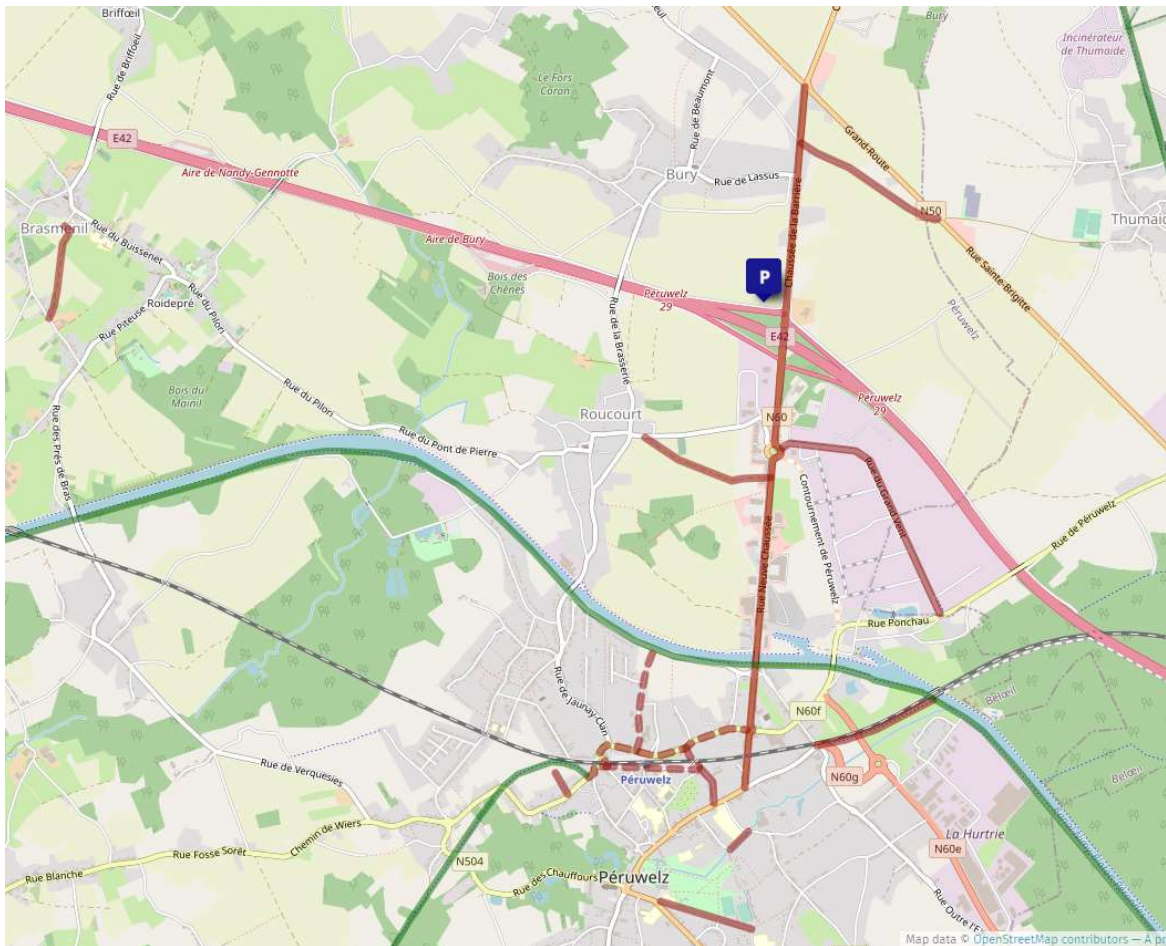
Au Nord, la mobilité douce est possible via les chemins de remembrement. Il s’agit de chemins prévus pour des véhicules agricoles donnant accès aux parcelles localisées près des autoroutes et du TGV (voir en bleu sur la figure ci-dessous).



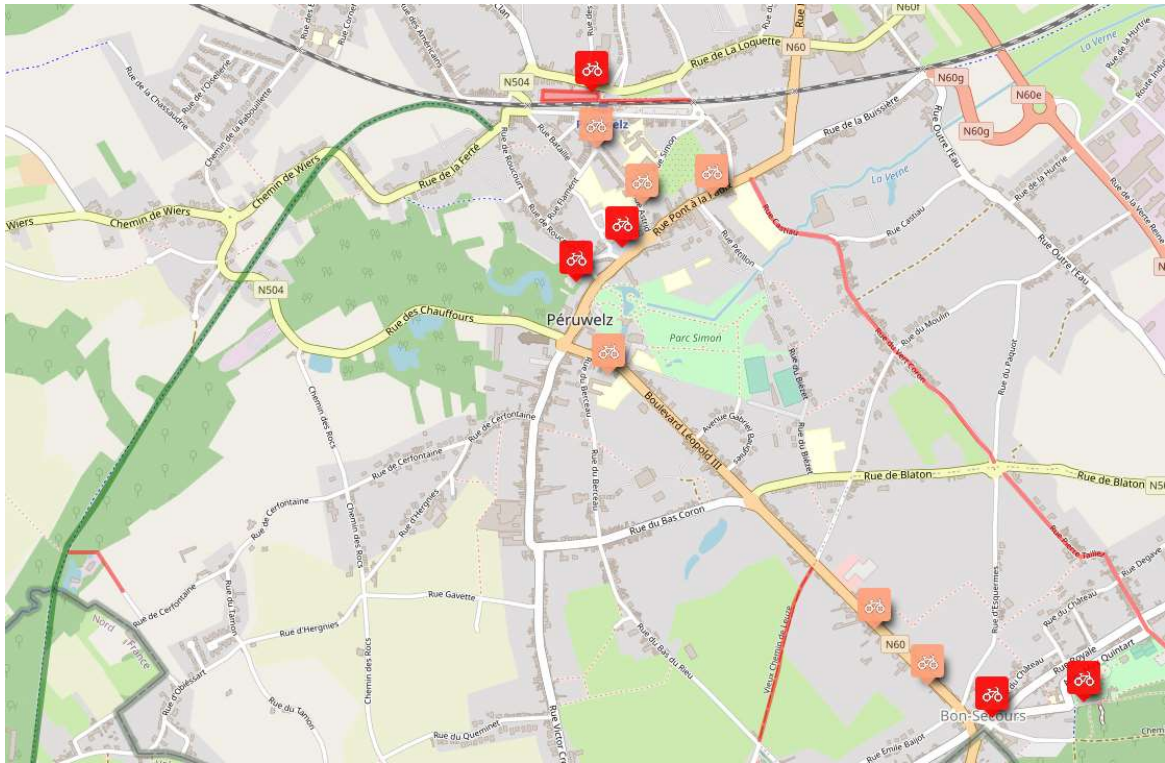


Au Sud, plusieurs aménagements cyclables sont prévus (voir en rouge sur la figure ci-après). Ceux-ci visent à :

- Faciliter la mobilité douce entre les zones de plus grande densité de population et des points stratégiques comme la gare, les bus, etc.
- Créer des liaisons entre Ravels,
- Sécuriser au niveau cyclable certaines voiries existantes.



Plusieurs projets de parcs vélos sont également prévus (voir figure ci-dessous). En rose, les arceaux pour vélo et en rouge les parkings vélos.



### 4.3 Inventaire des émissions

**L'année de référence** pour calculer l'évolution du bilan carbone des villes et communes est l'année 1990. Cependant, la région wallonne s'est accordée pour définir **2006** comme la référence vu la complexité de collecter les informations à partir de 1990.

Les données ont été collectées jusqu'en **2017**, année pour laquelle les données territoriales de la région wallonne étaient disponibles au moment de la réalisation du bilan.

Un outil a été mis à disposition des communes par la **région wallonne** pour les aider à réaliser ce bilan : **Outil POLLEC**.

Le **bilan** présenté ci-dessous **ne tient pas compte des émissions liées à l'énergie grise** contenue dans les biens et l'alimentation, ni des émissions de gaz à effet de serre indépendantes de la consommation d'énergie (gaz de refroidissement, émissions biogéniques du secteur agricole, etc.). C'est pourquoi, l'identification des domaines d'intervention prioritaires ne doit pas uniquement être basée sur l'analyse de ce bilan.

#### 4.3.1 Bilan patrimonial

##### 4.3.1.1 Définition

Le **bilan patrimonial** reprend l'ensemble des **consommations énergétiques** relatives à l'**Administration communale** :

- Chauffage des bâtiments communaux ;
- Electricité des bâtiments (hors chauffage) ;
- Electricité (autres équipements) ;
- Eclairage public ;
- Matériel roulant.

#### 4.3.1.2 Hypothèses

Le bilan réalisé dans le cadre du PAEDC est un premier bilan pour la ville. Il est donc possible qu'il évolue dans le temps si les données se précisent ou s'il y a une modification dans le parc de bâtiments.

Les **données** ont été collectées de 2006 (année de référence) à 2017 (date à laquelle les données de la région wallonne étaient disponibles). Les données proviennent des **factures** de la ville.

Pour les **données manquantes** de certains bâtiments (années 2006 et 2010 principalement), un estimatif a été réalisé : moyenne sur 3 années représentatives.

Concernant l'électricité (chauffage et hors-chauffage), lorsqu'un bâtiment était en partie constitué de **préfabriqués**, leur consommation électrique a été encodée dans chauffage et non électricité hors-chauffage. En effet, les préfabriqués sont chauffés à l'électricité, le reste des consommations étant considérées comme négligeables.

Pour le **gaz**, un **facteur de conversion** a été utilisé pour convertir les kWh en m<sup>3</sup> (unité demandée pour l'encodage dans l'outil POLLEC). En effet, il faut savoir que si le gaz est mesuré en m<sup>3</sup>, il est facturé en kWh car le gaz naturel n'est pas un élément exact qui fournit toujours la même quantité d'énergie. C'est-à-dire que selon le type de gaz, celui-ci peut fournir une quantité différente d'énergie lorsqu'il est brûlé. Une mesure en kWh et non en m<sup>3</sup> permet ainsi de connaître l'énergie que vous avez réellement consommé. En Belgique, le pouvoir calorifique du gaz dépend notamment de la région dans laquelle on se situe. Selon la CREG, le coefficient de conversion national varie entre 9,5278 et 12,7931 kWh/m<sup>3</sup> de gaz. Pour le bilan réalisé pour la ville de Péruwelz, un facteur de 11 a été utilisé afin de simplifier les calculs.

#### 4.3.1.3 Résultats et discussion

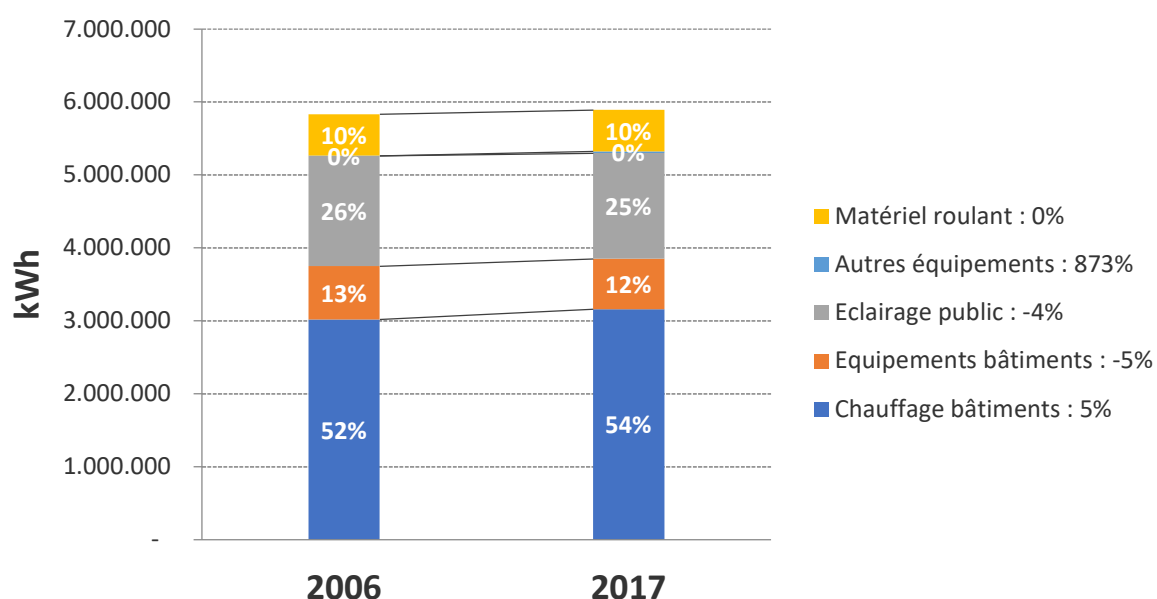
Ce bilan énergétique est caractérisé par la **prédominance de la consommation de chauffage** des bâtiments (54% en 2017). L'éclairage public représente environ un tiers des consommations. La consommation en électricité des bâtiments et le carburant nécessaire au matériel roulant sont équivalents, entre 10 % et 13% de la consommation totale.

De façon générale, on remarque une **légère augmentation (1%) des consommations entre 2006 et 2017**.

Dans la partie « autres équipements », on retrouve des bornes électriques, des éclairages de panneaux de signalisation par exemple. La majorité des données de 2006 n'était pas disponible. Les données n'ont donc pas été encodées car une investigation est nécessaire pour savoir si ces équipements étaient déjà installés en 2006. Ce manque de données pourrait donc expliquer la forte augmentation des consommations pour cette catégorie. A noter que la consommation réelle reste minime par rapport au reste des secteurs.



## Evolution des consommations de 2006 à 2017 par secteur : 1%

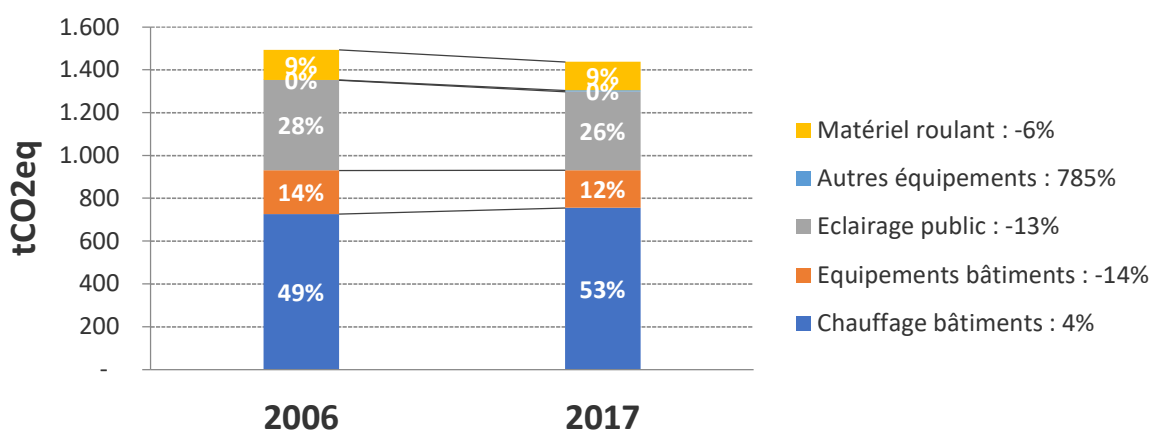


### Consommations par secteur en kWh

	2006	2017
Chauffage bâtiments	3.017.538	3.158.851
Equipements bâtiments	730.771	690.675
Autres équipements	2.450	23.850
Eclairage public	1.510.729	1.448.524
Matériel roulant	568.774	568.774
<b>Tous secteurs</b>	<b>5.830.262</b>	<b>5.890.674</b>

Concernant l'évolution des émissions totale de CO2 entre 2006 et 2017, on observe une **diminution de 4%**. Les diminutions sont observées dans les secteurs de l'**éclairage public** (passage au LED), des **équipements bâtiments** et au niveau du **matériel roulant**. Au niveau des bâtiments publics, on observe une augmentation de la consommation en chauffage et une diminution de l'électricité. Plusieurs travaux de rénovation ont été réalisés dans le bâtiments publics (isolation, installation de systèmes de chauffage plus performants, éclairage LED). Néanmoins, plusieurs bâtiments ont été rachetés, ce point devra donc encore être investigué. Ceci fait l'objet d'une action spécifique (Stratégie immobilière).

## Evolution des émissions de 2006 à 2017 par secteur : -4%



### Evolution des émissions de CO2 (en tCO2eq)

	2006	2017
Chauffage bâtiments	726	755
Equipements bâtiments	204	175
Autres équipements	1	6
Eclairage public	421	367
Matériel roulant	140	133
<b>Tous secteurs</b>	<b>1.493</b>	<b>1.437</b>

#### 4.3.2 Bilan territorial

##### 4.3.2.1 Définition

Le **bilan territorial** reprend les **émissions** liées à la consommation finale d'énergie **de l'ensemble des activités du territoire communal**. Les données de consommation finale d'énergie sont fournies par le SPW Energie.

On retrouve dans ce bilan les consommations des secteurs suivants :

- Industries non-ETS ;
- Tertiaire (incluant l'Administration communale) ;
- Logement ;
- Agriculture ;
- Transport.

On retrouve également une **section renouvelable** permettant d'estimer l'énergie renouvelable du territoire.

#### 4.3.2.2 Résultats et discussions

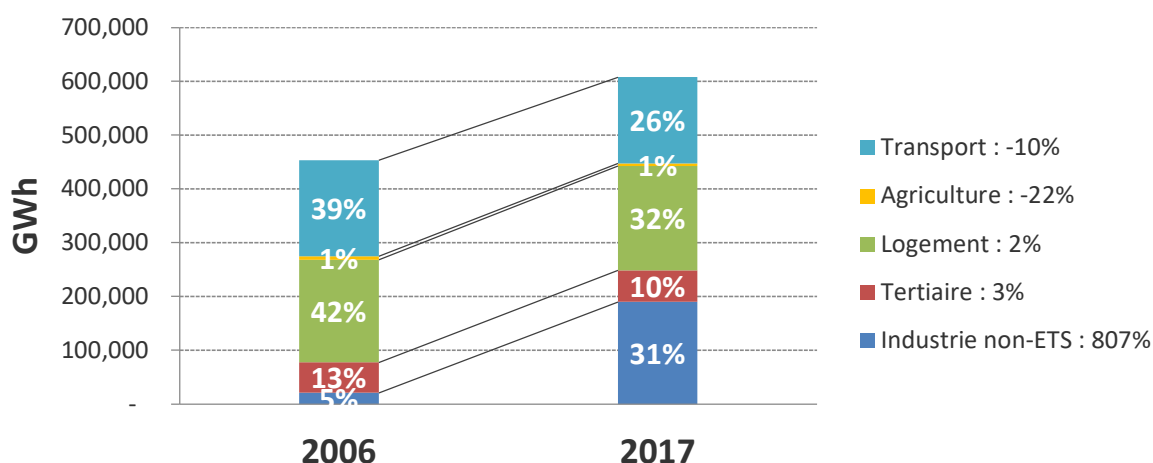
On remarque une **augmentation globale de 34%** des consommations **entre 2006 et 2017**.

On constate que plus de la moitié des consommations globale en 2017 provient du secteur des **entreprises non-ETS** et des **logements**. Entre 2006 et 2017, le secteur de l'industrie non-ETS représente 5% du bilan total contre 31% en 2017. On note une augmentation conséquente des consommations de ce secteur. Le logement occupe également une part importante (39% en 2006 et 26% en 2017) mais les données sont stables entre 2006 et 2017.

Le **transport** contribue à hauteur de **39% en 2006 et 26% en 2017** à la consommation totale du territoire. Il faut néanmoins noter la présence d'axes autoroutiers et de grands axes qui alourdit le bilan territorial. Néanmoins, aucune donnée de comptage sur ces axes de transport ne permet d'estimer la part du trafic de transit qui se rapporte effectivement au territoire.

Le secteur **tertiaire** est relativement **stable** entre 13% en 2006 contre 10% en 2017. L'agriculture ne représente qu'une faible partie des émissions du territoire.

### Evolution des consommations de 2006 à 2017 par secteur : 34%



Evolution des consommations par secteur en GWh		2006	2017
Industrie non-ETS		20,939	189,934
Tertiaire		56,723	58,650
Logement		190,575	193,836
Agriculture		6,438	4,999
Transport		178,761	160,403

Tous secteurs	453,436	607,823
---------------	---------	---------

#### 4.3.3 Production renouvelable

La production de renouvelable doit encore être détaillée à ce stade du projet.

Concernant les éoliennes :

- Il y en a 3 au nord de l'autoroute E42 ;
- Il y en a deux en cours de construction dans le parc d'activité économique de Polaris ;

De nouveaux projets pourraient voir le jour et feront alors l'objet d'une nouvelle version du PAEDC.

Concernant les autres énergies renouvelables, à savoir :

- Biomasse ;
- Solaire thermique ;
- Solaire photovoltaïque ;
- Biocarburants ;

Les données ne sont pas disponibles à ce jour.

#### 4.4 Vulnérabilité aux effets du changement climatique

##### 4.4.1 Définition, changements observés et conséquences

La définition que nous donne les Nations Unies du **changement climatique** est la suivante :

« Les changements climatiques désignent les **variations à long terme de la température et des modèles météorologiques**. Il peut s'agir de variations naturelles, dues par exemple à celles du cycle solaire. Cependant, depuis les années 1800, les **activités humaines constituent la cause principale des changements climatiques**, essentiellement en raison de la **combustion de combustibles fossiles** comme le charbon, le pétrole et le gaz. »

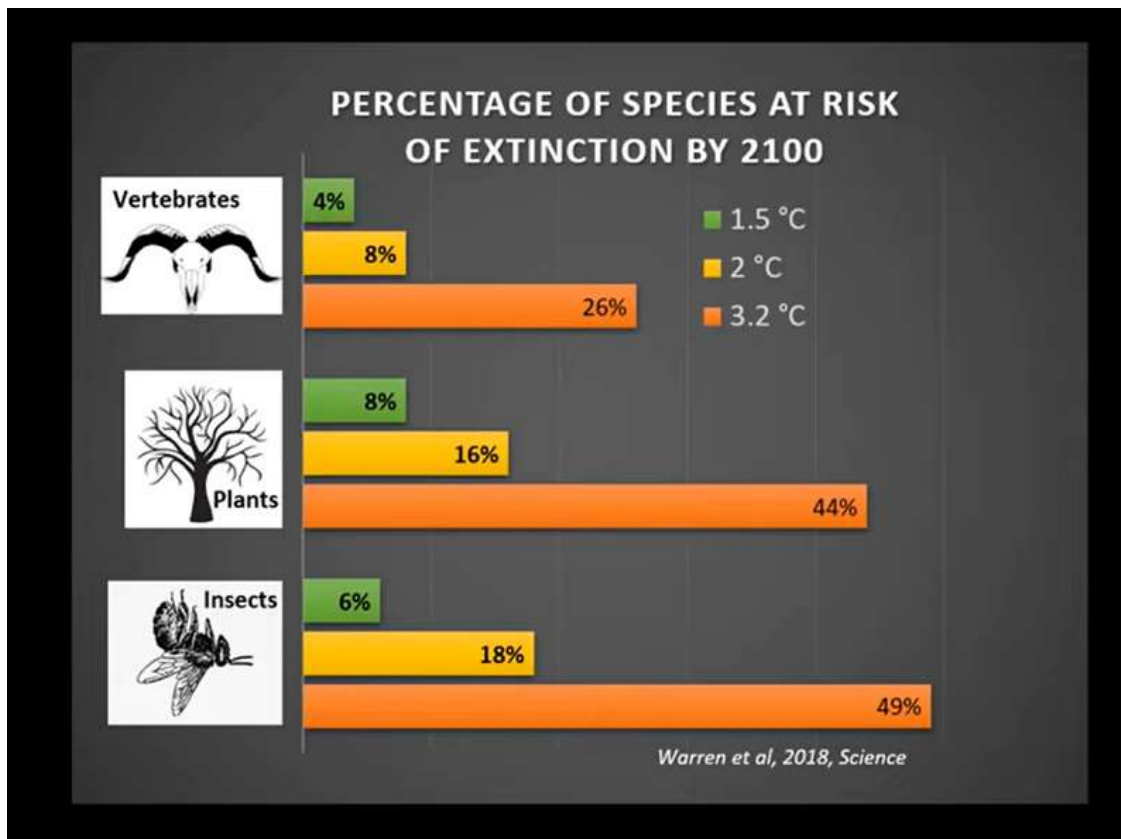
Les **changements observés** sont :

- Le **réchauffement planétaire** (voir point XXX);
- Les **précipitations** : une des constatations faites par les experts du Giec est une augmentation de la fréquence ou de l'intensité des précipitations et a contrario, on constate une augmentation de l'intensité et de la fréquence des périodes de sécheresse et ceci de façon non-uniforme au niveau du monde ;
- **Tempêtes** : les prévisions du Giec indiquent une augmentation d'ici la fin de ce siècle de l'intensité et de la fréquence des épisodes de précipitations extrêmes ;
- Les **calottes glaciaires et glaciers** perdent leur masse avec pour conséquence l'élévation du niveau des mers et des problèmes de ressources en eau.
- Les **océans** : augmentation de la température des océans, acidification des océans affectant de nombreux organismes marins.

Les **conséquences** de ces changements sont nombreuses.

Tout d'abord au niveau de la **biodiversité**. De nombreuses espèces seront incapables de s'adapter ou de migrer assez rapidement au cours du XXI<sup>e</sup> siècle pour rester dans les conditions climatiques qui leur sont favorables. L'image ci-dessous illustre une étude qui montre le pourcentage d'espèces à risque d'extinction d'ici 2100 pour différents niveaux de réchauffement climatique. On remarque que **l'extinction s'accroît de façon exponentielle avec l'augmentation de la température**. Selon les experts scientifiques (extrait de la conférence de Julia Steinberger\* à l'Ecole Polytechnique), il est inconcevable que l'humain puisse vivre de façon stable et prospère dans ces conditions.

\*Julia K. Steinberger est une chercheuse en économie écologique, professeure à l'Université de Lausanne. Elle est spécialiste des enjeux sociétaux liés aux impacts du dérèglement climatique.



Les conséquences se feront inévitablement sentir dans le secteur de l'**agriculture** et de la **santé** pour des raisons évidentes. Mais aussi au niveau de l'**économie**, de la **gestion de l'eau**, des **transports**, de l'**énergie**. Une des conséquences est la **migration climatique**. On estime à 33,4 millions le nombre de déplacements internes en 2019 et à 145 le nombre de pays et territoires concernés. La majorité d'entre eux (près de 25 millions) a été causée par 1 900 catastrophes naturelles. Parmi les pays les plus touchés figurent l'Inde (5 millions), les Philippines (4 millions), le Bangladesh (4 millions) et la Chine (4 millions).

#### 4.4.2 Focus sur le réchauffement climatique

##### 4.4.2.1 Dans le monde

Les constats de l'OMM (Organisation météorologique mondiale) sont pour le moins inquiétants :

- La **température moyenne** à la surface du globe a **dépassé de 1,2 °C** celle de l'époque préindustrielle (période 1850-1900) \*.
- Les six années écoulées depuis 2015 ont été les plus chaudes jamais enregistrées.

\*Réchauffement par rapport à la période préindustrielle (1850-1900)

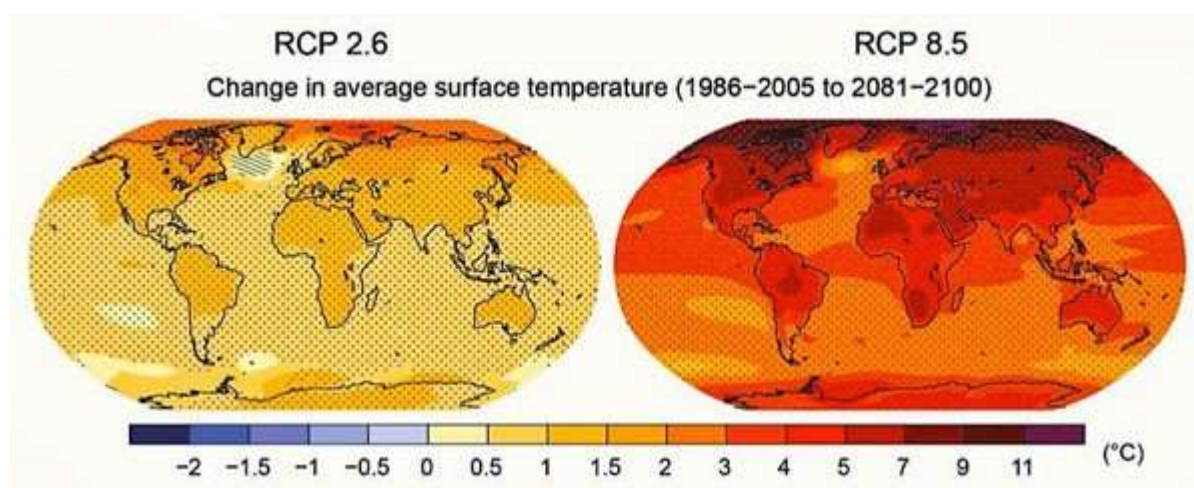
2016	2017	2015	2018	2019	2020
+1,2 °C	+1,1 °C	+1,1 °C	+1,0 °C	+1,1 °C	+1,2 °C

Les prévisions relatives au réchauffement mondial moyen d'ici 2100 dépendent en bonne partie des scénarios d'émissions que l'on considère. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (**GIEC**), qui assiste les Nations unies dans le domaine scientifique, estime que l'**augmentation** moyenne de la température de la surface terrestre à l'horizon 2100 par rapport à la période 1986-2005 variera **de 0,3 à 1,7 °C** pour les **scénarios les plus ambitieux en matière de réduction des émissions**, et de **2,6 à 4,8 °C** pour les **scénarios les moins ambitieux** (remarque : il faut ajouter 0,6 °C pour se référer à la période 1850-1900).

L'augmentation moyenne prévue par le GIEC (quel que soit le scénario d'émission) exercera donc sans le moindre doute un impact sur notre planète et sur l'humanité.

Dans la plupart des régions, il est quasiment certain qu'il y aura **davantage de températures extrêmes chaudes et moins de températures extrêmes froides**. En outre, les **vagues de chaleur** seront très probablement **plus fréquentes et plus longues**, ce qui n'exclut pas, occasionnellement, des hivers particulièrement froids.

Le graphique ci-dessous présente pour **2 scénarios extrêmes** du GIEC (le plus [RCP2.6] et le moins [RCP8.5] ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre) le réchauffement de la surface de notre planète pour la fin de ce siècle par rapport à la période 1986-2005. La gamme de couleurs indique clairement les différences régionales (réchauffement plus élevé dans l'hémisphère nord et réchauffement très net au pôle Nord) et illustrent le fait que le réchauffement de la surface terrestre à long terme sera plus élevé que le réchauffement de la surface océanique.



Changements dans la température moyenne à la surface (1986-2005 à 2081-2100)

Le scénario RCP2.6 est le seul susceptible de maintenir le réchauffement mondial sous la barre des 2 °C, il implique, à relativement court terme, des réductions substantielles des émissions anthropiques de gaz à effet de serre :

- D'ici 2030 : émissions inférieures d'environ 20 % à celles de 2010
- D'ici 2075 : aucune émission nette

Si nous voulons **limiter le réchauffement mondial autour de 1,5 °C**, il nous faudra faire des **efforts beaucoup plus conséquents** :

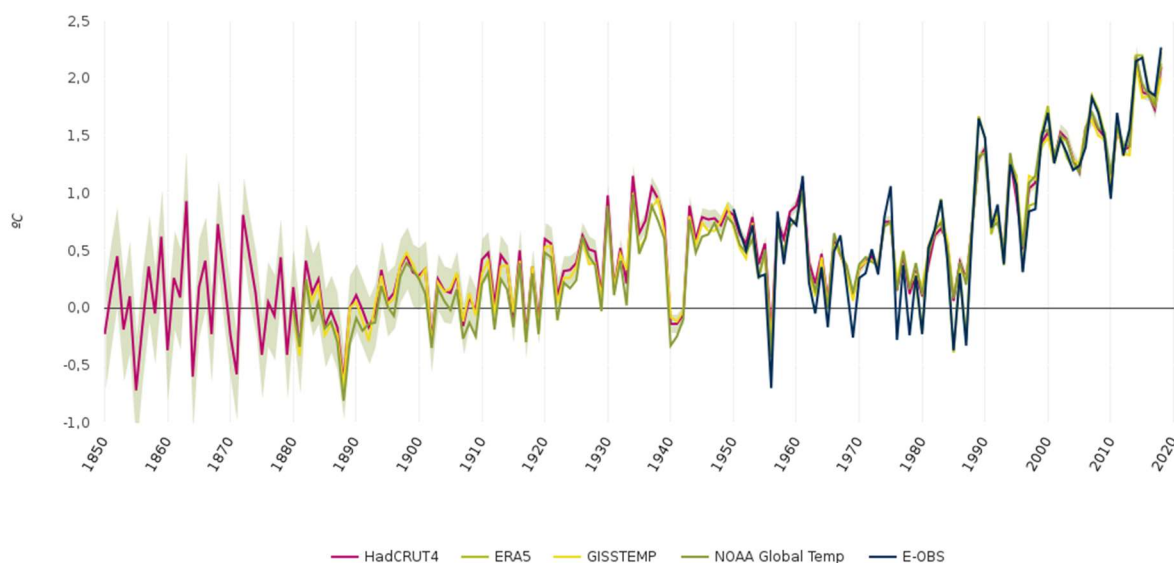
- **D'ici 2030 : émissions inférieures d'environ 45 % à celles de 2010 ;**
- **D'ici 2050 : aucune émission nette.**

#### 4.4.2.2 En Europe

En 2020, l'Europe a connu son année la plus chaude jamais enregistrée, avec 0,4 °C de plus qu'en 2019, qui était auparavant l'année la plus chaude. L'hiver 2019/2020 a dépassé de près de 1,4 °C le précédent record de chaleur de 2016, tandis que l'automne a dépassé de 0,4 °C l'ancien record établi en 2006. En outre, l'Europe occidentale a connu une importante vague de chaleur fin juillet et début août. Les quatre années les plus chaudes après 2020 se sont également produites au cours de la dernière décennie.

Ci-dessous un graphique reprenant la température annuelle moyenne de la surface terrestre en Europe par rapport à la période préindustrielle.

Légende graphique : Température annuelle moyenne de la surface terrestre en Europe par rapport à la période préindustrielle

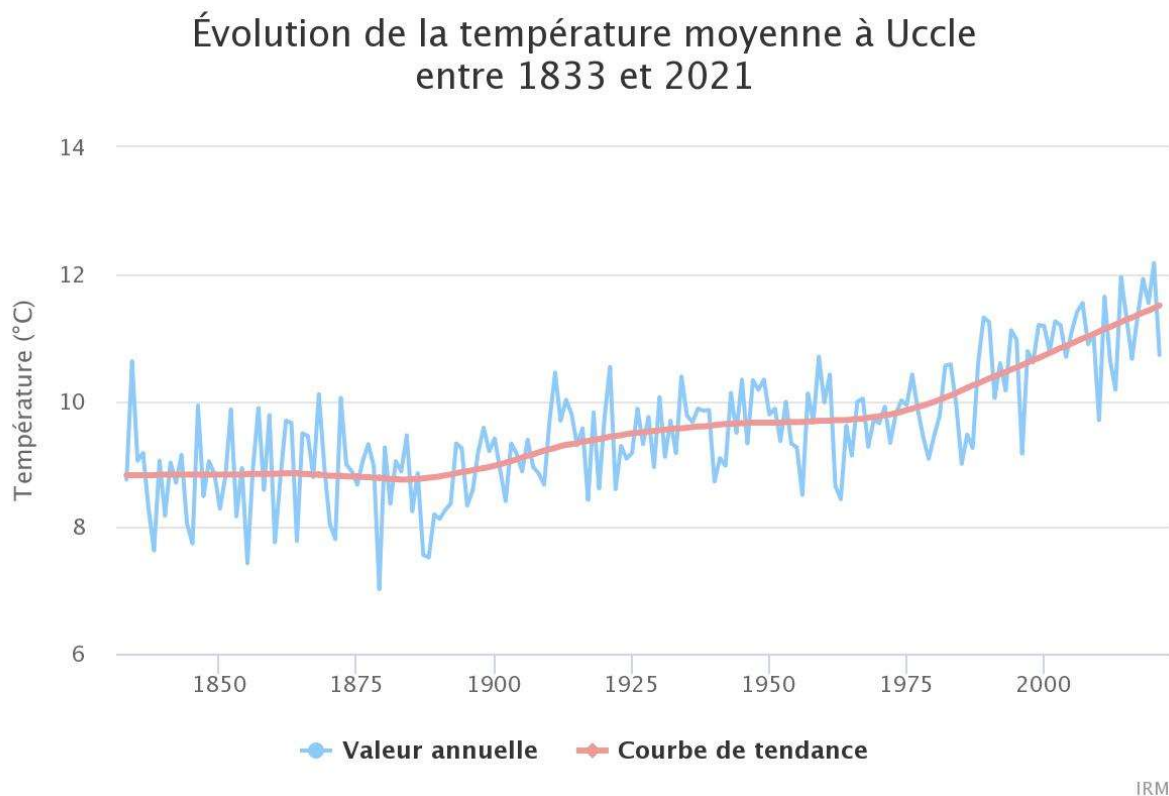


Source : [Agence européenne pour l'environnement \(EEA\)](#)



#### 4.4.2.3 En Belgique

L'analyse statistique de la température annuelle moyenne en Belgique montre qu'elle croît de manière significative depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, depuis 1890, l'Institut royal météorologique de Belgique (IRM) observe que la température annuelle moyenne a augmenté en Belgique de 1,9 °C, avec une nette accélération depuis 1954 où le réchauffement est compris entre 0,27 °C et 0,33 °C par décennie selon les régions. À Uccle, la température annuelle moyenne pour 2020 était même 2,3 °C plus haute que la moyenne pour la période 1961-1990.



Ce graphique démontre clairement que la température moyenne annuelle à Uccle augmente graduellement depuis la fin des années 1800 (source : IRM).

#### 4.4.3 Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique

La région wallonne a développé un outil « **Adapte ta Commune** » permettant d'analyser les effets du changement climatique. Celui-ci leur permet de d'établir un **diagnostic de la vulnérabilité** de leur territoire aux effets des changements climatiques. Le diagnostic est établi à partir du remplissage d'un questionnaire de 70 questions sur les thèmes suivants :

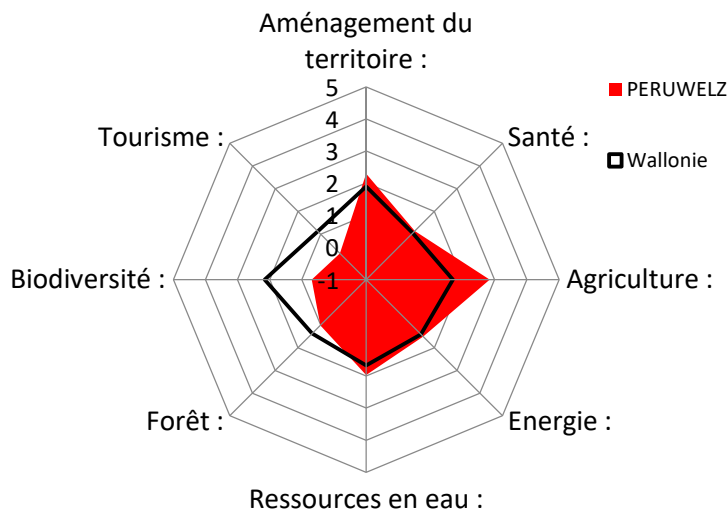
- Aménagement du territoire ;
- Santé ;
- Agriculture ;
- Energie ;



- Ressources en eau ;
- Forêt ;
- Biodiversité ;
- Tourisme.

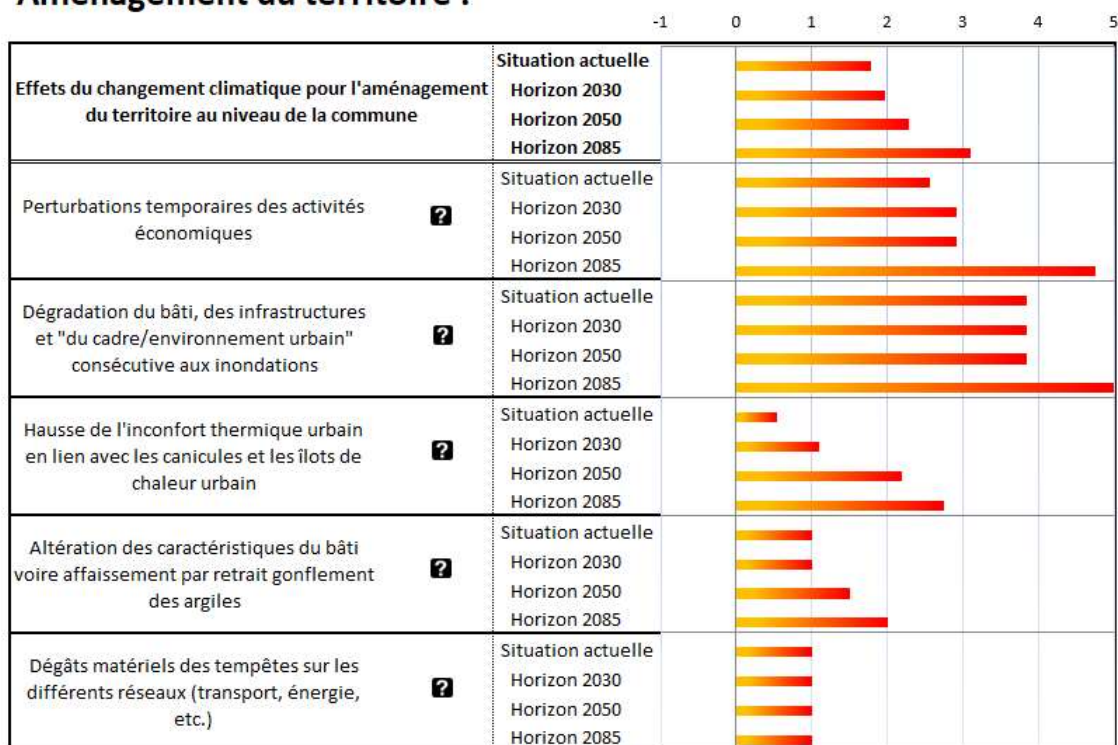
Le graphique ci-dessous représente l'effet du changement climatique à l'horizon 2050 pour la ville de Péruwelz.

### Effets du changement climatique : Horizon 2050



Détail des effets du changement climatique par thème selon les trois horizons temporels (2030, 2050 et 2085).

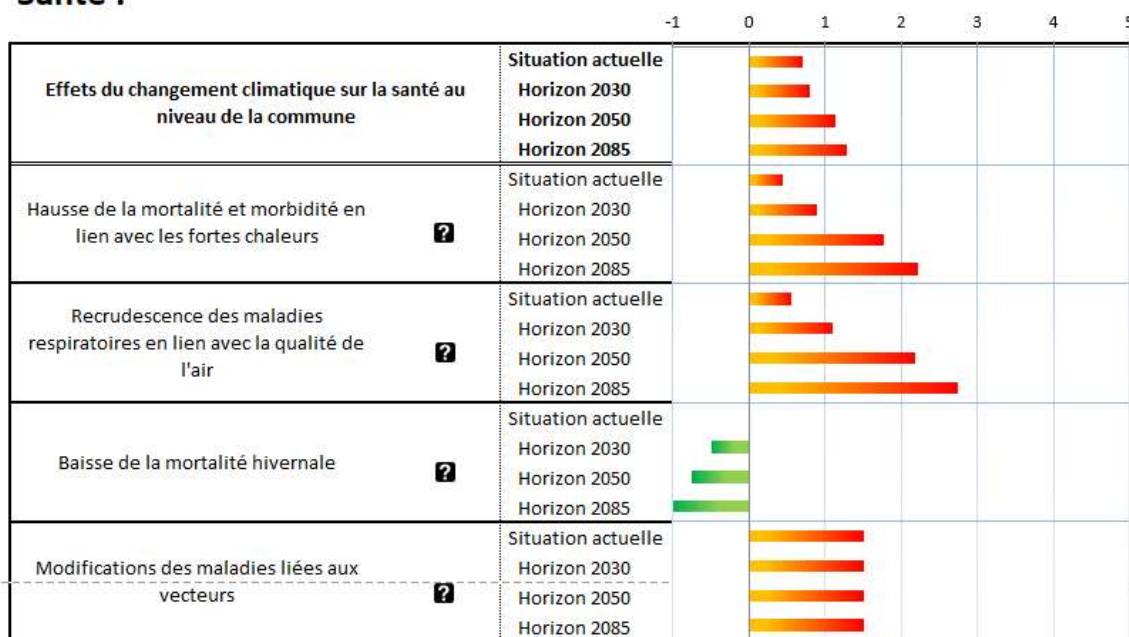
### Aménagement du territoire :



Concernant l'aménagement du territoire, les effets les plus néfastes concernent :

- La **perturbation des activités économiques**. Ceci est principalement lié aux épisodes climatiques extrêmes et leurs répercussions au niveau de la chaîne économique (fournisseurs, clients, etc.).
- La **dégradation du bâti** suite aux aléas climatiques (inondations, tempêtes, etc.).

## Santé :

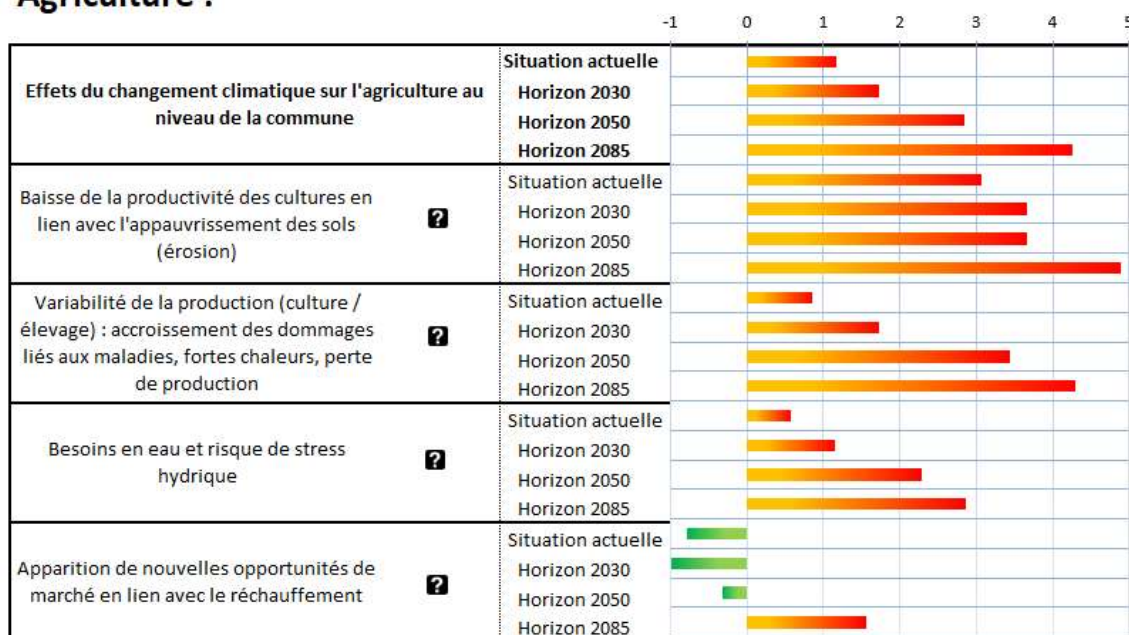


Au niveau de la santé, lors des épisodes de forte chaleur, le corps déclenche des mécanismes d'adaptation comme la transpiration ou une respiration plus rapide. Certains individus sont plus fragiles face aux fortes chaleurs : personnes âgées, personnes dépendantes, malades, jeunes enfants.

Aussi, la qualité de l'air est plus fréquemment dégradée lors des épisodes de forte chaleur. Dans ces conditions, la formation d'ozone (O3) est favorisée et constitue un gaz irritant pour l'homme, provoquant alors plus de gêne respiratoire.

Les épisodes de fortes chaleurs vont augmenter au cours des années à venir et impacter la santé de la population.

## Agriculture :



L'érosion est un phénomène naturel amplifié par les activités humaines. Pour l'agriculture, il s'agit avant tout d'une diminution de l'outil de travail et de potentiels impacts sur les zones se situant en aval des terres cultivées.

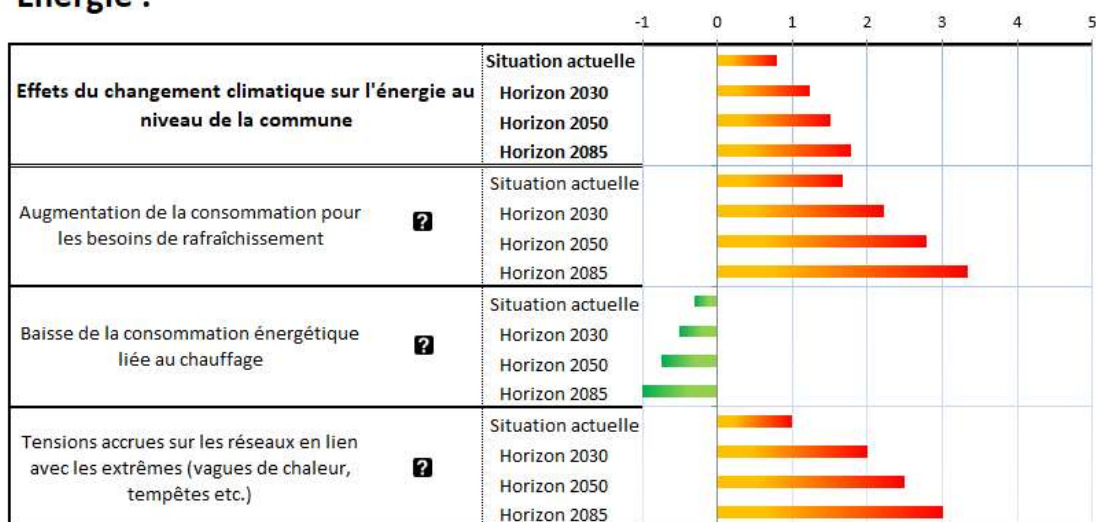
Les activités de cultures et, dans une moindre mesure, l'élevage sont intimement liées au climat. Les conditions climatiques conditionnent la croissance végétative, la disponibilité de l'eau ainsi que les conditions de labour et de récolte.

Les pressions liées aux maladies connaissent les mêmes contraintes, ainsi, de nouvelles conditions climatiques induisent de nouvelles maladies.

En Wallonie, l'irrigation est très peu développée, ainsi, lors de périodes de faibles précipitations voire de sécheresses, les agriculteurs ont plus de difficultés pour agir.

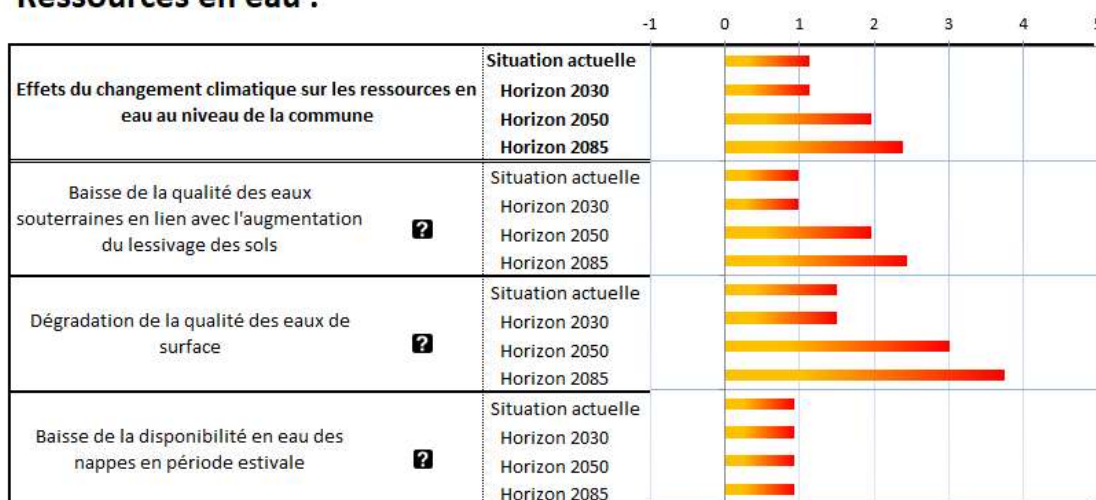
Les conditions climatiques conditionnent la croissance végétative, la disponibilité de l'eau ainsi que les conditions de labour et de récolte. De nouvelles variétés pourraient être cultivées en Wallonie.

## Energie :



L'effet majeur est lié à l'augmentation des besoins en rafraîchissement. Plusieurs dispositifs permettent de limiter l'élévation de la température dans les bâtiments : protections solaires, vitrages plus performants, toitures végétalisées, etc. et aussi la climatisation. Cette solution peut être privilégiée par les faibles travaux nécessaires et son résultat immédiat. Son usage engendre cependant des consommations électriques significatives.

## Ressources en eau :

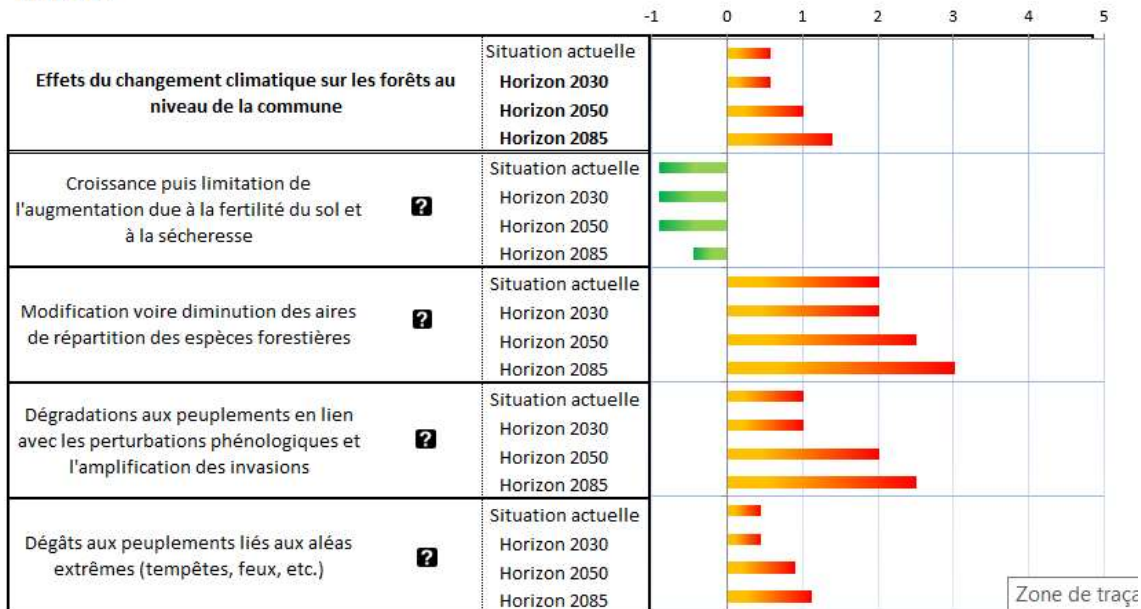


Les risques au niveau des ressources en eau est relativement limité dans la commune de Péruwelz. Néanmoins, il faut être vigilant et protéger les ressources existantes.

Monsieur Frank Minette, coordinateur du Contrat-Rivière Escaut-Lys (CREL) est intervenu lors des comités du pilotage et a partagé son **expérience de terrain** au groupe de travail. Il s'avère que le **changement climatique s'observe de plus en plus dans le secteur de l'eau**. C'est flagrant et cela **s'accroît** d'année en année **dans le mauvais sens**. Les **rivières s'assèchent** à certains endroits empêchant le passage des bateaux (soucis au niveau des écluses par exemple). Des **zones de baignade** deviennent **dangereuses** avec la présence de certaines bactéries pouvant être mortelles pour les hommes et les animaux. On retrouve de plus en plus de **poissons morts**. Le CREL est malheureusement régulièrement appelé pour cela. Des **espèces sont menacées**. Un diagnostic a été réalisé et révèle que

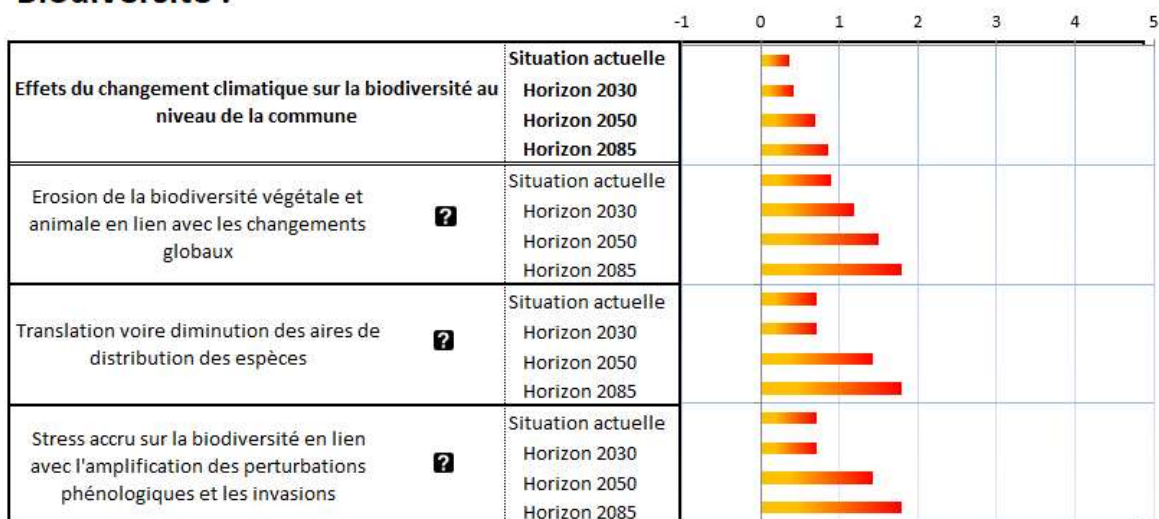
la **qualité de nos eaux est de moins en moins bonne**. La commune de **Péruwelz** est une immense zone humide. La ville détient des **ressources naturelles très importantes avec la Verne et la Calonne**. Ils font partie des **plus beaux cours d'eau de la Wallonie**. L'enjeu des prochaines années sera de les **préserver**.

### Forêt :



Les peuplements forestiers sont dits en station lorsque les conditions climatiques et les sols correspondent à leurs besoins. L'évolution du climat conduit à une évolution des aires de répartition. Un arbre qui n'est plus dans sa station sera fragilisé puisqu'il n'aura plus les conditions nécessaires à son bon développement.

### Biodiversité :



Lorsqu'on se réfère aux scénarios du GIEC et aux études scientifiques citées plus haut, les données récoltées pour la partie biodiversité sont plus que probablement sous-estimées au niveau de leurs effets.



## Tourisme :



Peu d'impact observé pour le tourisme.

### 4.5 Identification des ressources

Pour mener ses actions, la commune dispose de nombreux partenaires locaux et supra-locaux.

Outre les actions menées directement par les services communaux, le PAEDC a pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs locaux en initiant, soutenant leur participation à la transition.

La liste ci-dessous reprend l'ensemble des partenaires potentiels identifiés ce jour.

- PNPE
- CREL
- IDETA
- IPALLE
- Entreprendre WAPI
- Energie Commune
- CPAS
- Arrêt 59
- CCATM
- CRU
- Ecoles

La majorité de ces partenaires ont fait partie du Comité de Pilotage qui a permis la définition des actions décrites au point 6.

#### 4.5.1 PNPE

Un parc naturel est un territoire rural, à forte identité, qui recèle des paysages remarquables et abrite une faune et une flore riches et diversifiées. Mais il s'agit, aussi et surtout, d'un espace où des gens vivent, travaillent, pratiquent leurs loisirs, etc. L'objectif du parc naturel est de concilier activités économiques, biodiversité et préservation du cadre de vie.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut regroupe 7 entités communales : Antoing, Beloeil, Bernissart, Beloeil, Péruwelz, Rumes et Tournai.

Il est très actif sur le territoire et met en œuvre de nombreuses actions dans des domaines variés : agriculture, biodiversité, mobilité, circuit court, etc. Plusieurs actions majeures en lien avec l'énergie et le climat sont détaillées plus bas dans le document.

#### 4.5.2 CREL

Aujourd'hui, le territoire de la Région Wallonne est constitué de 14 Contrats de Rivière. Ces **ASBL** sont des outils participatifs qui consistent à réunir au sein d'une même structure l'ensemble des gestionnaires et usagers publics et privés d'un même bassin versant. Le but étant de définir un **programme d'actions de restauration et de valorisation des milieux aquatiques**.

De manière globale, les Contrats de Rivière travaillent à atteindre les objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Il est un partenaire clé des communes.

#### 4.5.3 IDETA

IDETA est une intercommunale qui soutient la mise en œuvre de certaines actions. Elle offre aussi dans le cadre du programme POLLEC une aide via son coordinateur supra-communal POLLEC.

#### 4.5.4 IPALLE

IPALLE est une intercommunale qui soutient la mise en œuvre de certaines actions. Elle offre aussi dans le cadre du programme POLLEC une aide via un coordinateur supra-communal POLLEC.

#### 4.5.5 Entreprendre WAPI

L'Agence de Stimulation économique de Wallonie picarde, Entreprendre.wapi, offre des services de conseils et d'accompagnement sur le territoire de Wallonie picarde notamment au niveau des entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de transition énergétique.

#### 4.5.6 Energie Commune

Energie commune (anciennement l'APERe) est une association qui accompagne les communes dans leur transition énergétique à travers différents services: des outils, des statistiques, de la documentation, des campagnes d'éducation permanente, de l'étude de projets et de rédaction de plans d'action.

Ils ont également dispensé des formations aux coordinateurs POLLEC afin de les aider au mieux dans leur mission.

#### 4.5.7 CPAS

Le CPAS (Centre public d'action sociale) est un partenaire clé, notamment pour définir des actions permettant de lutter contre la précarité énergétique.

#### 4.5.8 Arrêt 59

L'Arrêt 59 est le Centre culturel du Péruwelz et s'engage pour le climat. Que ça soit dans la programmation de spectacles, d'ateliers ou la gestion des différentes activités du centre culturel, les enjeux climatiques et les questions qui en découlent sont des préoccupations de l'équipe d'Arrêt 59. Le centre culturel informe et sensibilise les habitants de Péruwelz à travers différentes formes artistiques en fonction des opportunités qui se présentent. Plusieurs exemples concrets sont décrits dans la section 6 du présent document.

#### 4.5.9 CCATM/CLRU

Commission Locale de Rénovation Urbaine (CLRU).

Commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).

#### 4.5.10 Ecoles

Les écoles sont des partenaires clés pour développer la stratégie de transition au niveau du territoire.

## 5 VISION ET OBJECTIFS

En renouvelant son adhésion à la convention des maires (point conseil CDV/20210923-5 et en répondant aux appels à projet POLLEC (Politique Locale Energie Climat), la commune de Péruwelz s'est engagée à :

**Renforcer ses ambitions climatiques et à agir** dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5 °C ;

**Agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonisées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.**

Ceci implique de :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire,

Accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique ;

Lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste.

[\[Source : extrait du document d'engagement officiel - Convention des maires\]](#)



## 6 ACTIONS

La liste d'actions en cours sur le territoire et les recommandations proposées pour le PAEDC sont le résultat d'un travail collaboratif entre l'équipe POLLEC (interne à l'administration) et le Comité de Pilotage.

Cette méthodologie de travail a fait l'objet d'un point au Collège Communal (CDV/20211214-86) et d'un point au Conseil Communal (BTC/20220125-6).

Le Comité de pilotage s'est réuni au total 4 fois. Ces 4 ateliers ont permis d'établir une liste d'action qui reprend :

- Des actions déjà en cours sur le territoire ;
- De nouvelles actions.

Le comité de pilotage a émis au total 68 recommandations ou actions. Elles ont ensuite été triées via une matrice d'aide à la décision. Seules les actions qui avaient été classées en « recommandations majeures » et « recommandation significatives » ont été retenues pour faire partie du PAEDC. Les autres actions classées dans « à retravailler » ou non retenue devront être retravaillées pour éventuellement intégrer une version 2 du PAEDC. S'ajoute à cela, les actions déjà en cours sur le territoire.

La liste exhaustive des actions est reprise dans le tableau ci-dessous.

N°	Catégorie d'Actions/Objectifs	N° Sous-catégorie d'Actions	Actions	Secteur	Type d'Action	Porteur de projet	Subventions, partenariats possibles
1	<b>Développer la résilience alimentaire sur le territoire</b>	1.1.	Promouvoir l'alimentation saine et locale en passant par les cuisines de collectivité. - Mener des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable (découvrir le légume, etc....). - Proposer de la soupe préparées avec des légumes locaux. - Proposer des produits sains - Le Programme européen Lait, Fruits et Légumes à l'école (également appelé « Progécole »).	Agriculture	Adaptation	Services communaux	Subventionné par le SPW (Green Deal - Cantines durables), l'Europe et la FWD. Partenaires : CPAS, collectif cantines durables groupe ONE, PSE.
		1.2.	Epicierie courte échelle en centre-ville. Vente de produits locaux.	Agriculture	Adaptation	Courte-échelle	Courte-échelle
		1.3.	Développer et valoriser les circuits courts à des endroits stratégiques (par exemple la gare).	Agriculture	Adaptation	Services communaux	A définir

<b>2</b>	<b>Développer la résilience au niveau de l'agriculture</b>	2.1.	Lutte contre le ruissellement érosif et les coulées de boueuses (VARIANE) : - Localisation des zones dégâts et proposer des aménagements ; - Rencontre individuelle entre agriculteurs et éco-conseiller; - Suivi de bassins versants à Wasmes, Baugnies et Braffe.	Agriculture	Adaptation	PNPE	Collaboration avec la cellule GISER et un éco-conseiller de la commune.
		2.2.	Maintien et amélioration de la qualité des sols. Présentation, formation au diagnostic de l'état structural des sols).			PNPE	Greenotec
		2.3.	Autonomie des exploitations agricoles (diagnostic énergétique J.FAUX, Wasmes-AB, réunions d'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique et agriculture de conservation.	Agriculture	Adaptation	PNPE	
		2.4.	Diminuer les pesticides en agriculture via l'implication de plusieurs agriculteurs dans des projets pilotes (GAIN, MicroSoilSystem, CRA-W).			PNPE	
<b>3</b>	<b>Préserver la biodiversité et nos cours d'eau</b>	3.1.	Méthodes agroenvironnementales et climatiques (MAEC)	Agriculture	Adaptation	SPW	
		3.2.	Couvert Végétalisé permanent (CVP) - à partir du 1er octobre 2021, CVP de 6 mètres doit être mis en place le long des	Agriculture	Adaptation	SPW	

			cours d'eau bordant les terres de culture.				
		3.3.	La commune de Péruwelz est une immense zone humide. La ville détient des ressources naturelles très importantes avec la Verne et la Calonne. Il faut partie de plus beaux cours d'eau. <b>L'enjeu des prochaines années sera de préserver !</b> Le projet que va dans ce sens est de cibler 1 ou 2 zones à plus haut risque. Et pour ces zones, intervenir. Cela serait une zone "pilote", un cours d'eau de classe 3.	Autre	Adaptation	Services communaux- CREL	
		3.4.	Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.).	Autre	Adaptation	Services communaux- CREL	
		3.5.	Aménagement de la mare du Parc de Keyser pour la rendre plus accueillante pour la biodiversité.	Biodiversité	Adaptation	Services communaux	Subvention BiodiverCité
		3.6.	Gestion des plantes invasives (Berce du Caucase). Mise à jour de l'inventaire, directives au service des espaces verts et suivis des gestions.	Biodiversité	Adaptation	Services communaux	

		3.7.	Opération "Batraciens sur nos routes" à Callenelle et la Roë.	Biodiversité	Adaptation	PNPE- Services communaux	
<b>4</b>	<b>Falicyter l'accès aux transports en commun et la mobilité douce</b>	4.1.	Projet de mobilité durable dans les plaines de l'Escaut : cadastre des transports alternatifs au « tout à la voiture » dans la région des Plaines de l'Escaut (voir : <a href="https://www.mobilite-plaines-escaut.be/">https://www.mobilite-plaines-escaut.be/</a> ).	Mobilité	Atténuation	GAL des plaines de l'Escaut	PNPE, Wallonie, FWB, FEADER
		4.2.	Créer des parkings à vélo sécurisés et arceaux pour vélos.	Mobilité	Atténuation	Services Communaux	PIC PIMACI
		4.3.	Remboursement à 100% des transports en commun pour le personnel de l'administration communale et avantage pour les trajets domicile-travail à vélo.	Mobilité	Atténuation	Services Communaux	
		4.4.	Aménagement d'une bande cyclable suggérée reliant la gare, les 2 Ravels (Ravel 4 et L92) et la N60.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	Appel à projets Wallonie Cyclable / PIMACI
		4.4.	Liaison cyclo-piétonne entre la rue Pétilion et la rue Castiau.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	Appel à projets Wallonie Cyclable / PIMACI
		4.5.	Aménagement F99C pour le chemin du Tronquoy.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	Appel à projets Wallonie Cyclable / PIMACI

		4.6.	Aménagement F99C pour le chemin de Basècles qui relie le Foyer de Roucourt et la N60.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	Subvention mobilité douce programme 2018
		4.7.	Travaux - N60 : pistes cyclables seront refaites.	Mobilité	Atténuation	SPW direction des routes	
		4.8.	Aménagement parking de la gare	Mobilité	Atténuation	Services communaux	PIC PIMACI
		4.9.	Aménagement cyclable de la rue Castiau, permettant de relier le centre de Péruwelz et le centre de Bon-Secours.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	PIC PIMACI
		4.10.	Aménagement cyclable du vieux chemin de Leuze.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	PIC PIMACI
		4.11.	Connexion Rue de Cerfontaine - N92.	Mobilité	Atténuation	Services communaux	PIC PIMACI
		4.12.	Parking de co-voiturage	Mobilité	Atténuation	SPW direction des routes	
<b>5</b>	<b>Sécuriser les routes pour les jeunes et usagers faibles.</b>	5.1.	Sécurisation au niveau des infrastructures d'Infrabel :  - Proposer un aménagement du passage sous voie à la gare (accès PMR, poussettes).	Mobilité	Atténuation	Support : Services communaux Mise en œuvre : Infrabel	Infrabel.
<b>5</b>		5.2.	Sécurisation par éclairage de tronçons et passages à risques.	Mobilité	Atténuation	ORES	POLLEC

5		5.3.	Projet "Code ta route". Code ta route est un projet mené par le service prévention-sécurité de la Ville et la zone de police de Bernissart-Péruwelz. Il permet, au terme d'une formation sanctionnée par un examen, aux élèves de 6ème année primaire d'obtenir leur brevet élémentaire de sécurité routière.	Mobilité	Atténuation	Service prévention-sécurité de la Ville et la zone de police de Bernissart-Péruwelz.	
		5.4.	Création de la Commission Communale vélo	Mobilité	Atténuation	Services communaux	
6	<b>Améliorer énergétiquement le cadre bâtiments privé</b>	6.1.	Projet PARI-Energie : Des conseils sont donnés aux rénovateurs et auto-rénovateurs . Orienté matériaux éco-responsables.	Résidentiel	Atténuation	PNPE	
		6.2.	Projet de "Maison du logement". Permanence ouverte aux citoyens qui regrouperait plusieurs acteurs autour du logement (urbanisme, info énergie, CPAS, CREL, etc...) - date prévue pour le début du projet : janvier 2023. Le CREL serait également intéressé de participer à ces permanences pour la partie inondations.			Partenariat Services communaux et CPAS	

		6.3.	Financement de l'audit logement pour les citoyens (100%) et accès à la plateforme de rénovation énergétique WAP'ISOL.	Résidentiel	Atténuation	Services communaux / IPALLE	
		6.4.	PARI Energie : - Achat groupé de matériaux isolants ; - Valoriser les matériaux et techniques anciennes ;	Résidentiel, tertiaire privé	Atténuation	PNPE	
		6.5.	Mieux communiquer sur ce qui est à disposition comme aides à la rénovation : aides techniques, primes à l'audit, primes à la rénovation.	Energie	Atténuation	Services communaux	
<b>7</b>	<b>Améliorer énergétiquement le cadre bâtiments publics</b>	7.1.	Au niveau communal, la rénovation de plusieurs bâtiments a déjà et réalisée ou est en cours, notamment dans les écoles.	Tertiaire public	Atténuation	Services communaux	
		7.2.	Stratégie immobilière de rénovation des bâtiments tertiaires publics. L'objectif de ce projet est de développer une vision de la rénovation énergétique du parc de bâtiments tertiaires (Comment financer ? Comment rénover ?)	Tertiaire public	Atténuation	Services communaux	



		7.3.	<p><b>Formation pour du personnel communal concerné par les thématiques.</b></p> <p><b>Type de formation :</b> formation sur le thème de l'énergie de façon générale et des économies d'énergie.</p> <p><b>Profil des personnes concernées :</b> ouvrier (couvreurs, plombiers, électriciens, massons...) et personnes de bureau / terrain du bureau technique ou urbanisme (salubrité logement, gestion de plan d'actions en lien avec l'énergie).</p>	Tertiaire public	Atténuation	Services communaux	CPAS
8	<b>Développer l'énergie renouvelable sur le territoire</b>	8.1.	Évaluer la part du renouvelable actuelle du territoire et la part potentielle future.	Energie	Atténuation	Services communaux	

		8.2.	Neovia : projet d'installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable. Mission de NEOVIA: quick scans rapport de visite sur base des bâtiments prédéfinis, financement, installation, maintenance pour la production locale d'énergie renouvelable/durable sur les bâtiments sélectionnés, convention à faire.	Energie	Atténuation	Services communaux	
		8.3.	Définir un plan pour développer les installations de panneaux solaires et éventuellement d'autres énergies renouvelables pour les bâtiments tertiaires (commune, écoles, institutions, etc...).	Energie	Atténuation	A définir	
		8.4.	Développer les communautés d'énergie : COLECO	Energie	Atténuation	IDETA Relais à la ville : Jean Christophe MASURE	
<b>9</b>	<b>Réduire les consommations d'énergie dans le public</b>	9.1.	Sur base des consommations des bâtiments publics, détecter les anomalies de consommations et prendre des actions visant à réduire la			Renvoie à l'action 7.2.	

			consommation en énergie des bâtiments.				
		9.2.	Proposer à chaque entreprise un diagnostic bas-carbone (PME) appui Entreprendre.wapi 100% gratuit.	Energie	Atténuation	Commune relaie l'information, Entreprendre.WAPI	Gratuit pour les entreprises.
		9.3.	<b>Sensibilisation des collectivités</b> à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Travail dans les écoles en collaboration avec le conseil communal des enfants. Commencer par les écoles puis sensibiliser de façon plus large les collectivités.	Energie	Atténuation	Services communaux	
		9.4.	Passage de l'éclairage public au LED	Energie	Atténuation	ORES	
<b>10</b>	<b>Réduire les consommations d'énergie dans le privé</b>	10.1.	Relancer l'initiative " <b>l'énergie dans l'action</b> ". Plusieurs actions de sensibilisation à l'U.R.E. et la gestion des déchets ont été mises en place.	Energie	Atténuation	CPAS - travail en collaboration avec les services communaux	

		10.2.	Capsules vidéos de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, à la mobilité, à l'eau. Initiative de la ville de Péruwelz en partenariat avec plus de 10 communes.	Energie	Atténuation	Services communaux	Coordinateurs POLLEC
<b>11</b>	<b>Plantation</b>	11.1.	Et nos (Hainaut) saules têtards : Ambition : planter 5000 saules et tailler 500 saules.	Autre	Adaptation	PNPE	
		11.2.	Distribution d'arbres	Autre	Adaptation	Commune	
		11.3.	Arbre en kit	Autre	Adaptation	PNPE	
		11.4.	1 arbre pour la WAPI	Autre	Adaptation	PNPE	
		11.5.	Jardins partagés	Autre	Adaptation	PNPE - Commune	
		11.6.	Plantation d'une haie de petits fruitiers (cassissiers et groseillers) au niveau de l'espace de jeux de Bon-secours.	Autre	Adaptation	Commune	Suvention BiodiverCité

<b>12</b>	<b>Economie circulaire</b>	12.1.	<p>Repair café (Péruwelz Football Club, Rue du Biézet, 7600 Péruwelz). Tous les 1er dimanche du mois.</p> <p>Depuis septembre 2020 : 7 événements organisés 88 kg CO2 évités 25 kg de déchets évités</p> <p>Ateliers : Petit électroménager, couture, rafistolages colles-ficelles-adhésifs, aiguisage, bois, jouets.</p>	Autre	Atténuation	Repair café	
		12.2.	Ressourcerie "la Poudrière" (anciennement Emmaüs) - Rue Neuve Chaussée, 80-82.	Autre	Atténuation	Le Poudrière	
		12.3.	Réparation de scooter électriques par la police dans le but de les réutiliser.	Autre	Atténuation	Police	
<b>14</b>	<b>Lutte contre les inondations*</b>	14.1.	Au Nord de l'entité, sur le périmètre du remembrement de Péruwelz élargi, travail de sensibilisation des agriculteurs à la problématique des inondations par ruissellement.	Inondation	Adaptation	Services communaux - PNPE	

		14.2.	Propositions d'aménagements volontaires sur les parcelles agricoles sensibles au ruissellement. Exemple : alterner les cultures sur un même bassin versant, créer des bandes enherbées en bas de pente ou pour couper une longue parcelle occupée par une culture à risque, déplacer des entrées de champ, créer des fascines...	Inondation	Adaptation	Services communaux - PNPE - GISER	Fascines financées à hauteur de 4000 euros/an
		14.3.	Veille communale lors d'épisodes orageux afin de repérer les dysfonctionnements et proposer au collège des aménagements simples et rapides : intervention sur des fossés, suppression du fauchage tardif dans certaines zones, pose de fascine temporaire, raclage des bords de route qui ne disposent pas d'avaloir, etc.	Inondation	Adaptation	Services communaux - PNPE	
		14.4.	Achat de sacs de sable spécifiques à distribuer aux habitants situés en zone à risque.	Inondation	Adaptation	Services communaux	

		14.5.	Réorganisation du service travaux de proximité en période d'alertes émises par l'IRM. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Curages préventifs des avaloirs dans les grandes rues avant prévisions orageuses</li> <li>• Vérification des têtes de pont de fossés avant prévisions orageuses</li> </ul>			Services communaux	
		14.6.	Etudes hydrauliques et hydrologiques commandées à IPALLE.	Inondation	Adaptation	IPALLE	Commune
		14.7.	Suivi de la cellule GISER : - remise d'avis au niveau de l'urbanisme - recommandation aux agriculteurs	Inondation	Adaptation	GISER	
		14.8.	Travail entre la DAFOR, la Ville et le PNPE, sur base des études réalisées à par IPALLE, sur l'implantation et la capacité des ZIT et proposition d'ajout d'éléments écologiques permettant une meilleure infiltration et une réduction du ruissellement.	Inondation	Adaptation	DAFOR, PNPE	60 % de subsides via la Région wallonne



		14.9.	Travail avec le Contrat-Rivière Escaut-Lys pour proposer aux habitants de Wiers qui ont subi des inondations un accompagnement gratuit en vue de protéger leur habitation. Etendre cette aide aux habitants de Baugnies, WAB et Braffe.	Inondation	Adaptation	CREL	
		14.10.	Analyse et curage du réseau d'égouttage de Wiers	Inondation	Adaptation	IPALLE	SPGE
		14.11.	Aménagement préventifs inondations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose de fascines à Baugnies (en gabions)</li> <li>• Nettoyages préventifs des têtes de ponts</li> </ul>	Inondation	Adaptation	Services communaux	
		14.12.	Organisation de réunions entre les différents gestionnaires de cours d'eau wallons et français afin de se coordonner en vue d'obtenir une logique de gestion « amont-aval » et ainsi lutter plus efficacement contre les inondations.	Inondation	Adaptation	Gestionnaires	

			Actions de sensibilisation : promotion du compostage à domicile, aide à la mise en place du tri sélectif, opération "Grand nettoyage de printemps 2021" avec participation citoyenne etc.			Services communaux, IPALLE	
<b>15</b>	<b>Déchets</b>	15.1.		Déchets	Atténuation		
		15.2.	Entre 2018 et 2020, 10 bulles (déchets organiques et verres) ont été installées sur le territoire en partenariat avec IPALLE. 5 îlots mixtes (déchets organiques et déchets résiduels) ont également été installés.	Déchets	Atténuation	Services communaux IPALLE	Commune
		15.3.	Plan Local de Propreté (PLP) visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire communal.	Déchets	Atténuation	Services communaux	
		15.4.	Enregistrement et suivi des infractions environnementales.	Déchets	Atténuation	Services communaux	
		15.5.	Mise en place d'ateliers 0 déchet (saison 2021-2022, 2022-2023), atelier création textile upcycling (2016-2019), Récup pour la création de décor et de costumes...	Déchets	Atténuation	Arrêt 59	

16	Sensibilisation Climat	16.1.	<p>Programmation culturelle : spectacle Maison Renard (2019), “Turbulences climatiques un défi à relever” (Conférence avec l’ACDA 2019), programmation du spectacle en scolaire “La question du devoir” (2020), Programmation du spectacle familial “Arbre” (2019), Le film la terre vue du cœur (2018) , Alimentaire mon cher Watson(2018), Conférence de Pierre Rahbi (2017), etc.</p>	Autre	Adaptation	Arrêt 59	
----	------------------------	-------	--	-------	------------	----------	--

\*Complément d'informations par rapport à la gestion des inondations :

Concernant la lutte contre les inondations, la Ville a également reçu une **subvention** sous forme de **droit de tirage** pour la mise en œuvre et le renforcement de projets de prévention, de protection, de réparations et d'analyse post-crise face aux risques d'inondations. Les services communaux préparent des fiches projets dans le cadre des **Plans de Gestion des Risques d'inondation** (PGRI) afin de pouvoir solliciter cette subvention et de mettre en œuvre des aménagements pointés dans les rapports des services communaux, de la Cellule GISER et des rapports IPALLE.

## 7 BUDGET

Pour les actions du PAEDC nécessitant un budget, des points collègue et/ou conseil ont été ou seront rédigés.

## 8 CONCLUSIONS

Ce rapport constitue une **première base de travail** pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Les actions mentionnées dans ce rapport feront l'objet d'un suivi afin d'évaluer leur efficacité et d'ajuster le plan d'action en conséquence. Le **PAEDC** est un document qui se veut **évolutif** et qui pourra être modifié au cours du temps et des nouvelles initiatives et/ou opportunités qui se développeront sur le territoire. Il s'agit ici d'un premier plan d'action qui évoluera au fil du temps.

Les **concentrations de gaz à effet de serre** ont atteint leur niveau le **plus élevé depuis deux millions d'années**. Et les émissions continuent d'augmenter.

De nombreuses personnes pensent que les changements climatiques se traduisent principalement par des températures plus élevées. Pourtant, la hausse des températures n'est que le début de l'histoire. Actuellement, les **conséquences des changements climatiques** sont **nombreuses** : sécheresses intenses, pénuries d'eau, graves incendies, élévation du niveau de la mer, inondations, fonte des glaces polaires, tempêtes catastrophiques et déclin de la biodiversité. **Celles-ci ne feront que s'accroître à l'avenir.**

La **problématique** à laquelle nous sommes confrontés est **considérable**, mais **nous connaissons déjà de nombreuses solutions**. Les trois grandes catégories d'action sont les suivantes : la **réduction** des émissions, l'**adaptation** aux effets des changements climatiques et le financement des ajustements nécessaires.

C'est pour toutes ces raisons **que la commune de Péruwelz a décidé d'agir** en faveur de l'énergie durable et du Climat. Le **PAEDC** sert de **guide pour la politique à mener pour respecter les Objectifs définis** et donc les exigences de la Convention des Maires.

## 9 SOURCES

- <https://climat.be/>
- <https://www.conventiondesmaires.eu/>
- <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/>
- <https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-climate-change>
- Brochure du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.
- <http://www.crescautlys.be>
- Plan Communal de Mobilité
- Participation du Public en Matière d'Environnement – Etat d'avancement agenda 21 Local - Rapport d'activités 2021
- Conférence de Julia Steinberger\* à l'Ecole Polytechnique du 11 mars 2021
- Plusieurs sources sont aussi référencées directement dans le PAEDC

## 10 ANNEXES

Annexe 01 : Charte de fonctionnement du comité de pilotage